

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10[»]
Six mois » 5[»]50
Trois mois » 3[»]
Pour
l'étranger le port en sus

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 3 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), and ADMINISTRATION. Includes details for subscriptions, train schedules, and office information.

MERCREDI 15 NOVEMBRE 1893

La Chaux-de-Fonds

- Amphithéâtre. — Conférence donnée par Charles Fustar, de Paris, mercredi 15, à 8 1/2 h. du soir.
Deutsche Evangelisation (Lokal: Envers 30).
Club du Rameau. — Séance, mercredi 15, à 9 h. du soir, au local.
English conversing Club. — On Wednesday evening at 8 1/2 o'clock, general meeting, at the Café du Premier-Mars.
Club des Dérames-tot. — Réunion, mercredi 15, à 8 3/4 h. du soir, au local.
Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 15., Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Chœur mixte catholique national. — Répétition générale, mercredi 15, à 8 h. du soir, au local.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 15, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Fanfare du Grütli. — Répétition générale, mercredi 15, à 8 1/2 h. du soir, au Café du Progrès.
Chœur classique. — Répétition, mercredi 15, à 8 h. du soir, à la salle de chant du Collège industriel.
Société d'escrime des sous officiers. — Assaut, mercredi 15, à 8 1/2 h. du soir, au Collège de l'Abbeille.
Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
Théâtre — Direction: M. Paul Martin. — Jeudi 16, dès 8 1/2 h. du soir: Boccace, opéra-comique en 3 actes.
Cazin-Club. — Réunion, jeudi 16, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Krummenacher.
Club des Grabons. — Réunion, jeudi 16, dès 8 h. du soir, au local.
Club de la Pive. — Séance, jeudi 16, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Sténographie Stolze. — Heute Abend Fortbildungskursus, im Lokal.
Union Chorale. — Répétition, jeudi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local, Brasserie du Cardinal.
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 16, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.
Société de jeunes gens L'Amitié. — Assemblée, jeudi 16, à 8 1/2 h. du soir, au local (Chapelle 5).
Helvetia. — Répétition, jeudi 16 à 9 h. du soir, au Cercle Montagnard. — Par devoir.
Deutscher Gemischter Kirchen Chor. — Gesangstunde, Donnerstag den 16., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.

Heure de l'Europe centrale

Le Journal de Genève reçoit la lettre suivante de M. le professeur R. Gautier, directeur de l'Observatoire de Genève; nous la reproduisons sans vouloir d'ailleurs prendre parti dans le débat.

Observatoire de Genève, 12 novembre 1893.

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec intérêt, dans le numéro du 10 novembre de votre journal, un extrait de la pétition adressée au Conseil fédéral contre l'adoption, en Suisse, de l'heure de l'Europe centrale. Ce document renferme quelques idées que je crois justes, mais aussi quelques autres que vous me permettrez de combattre brièvement.

Mon opinion n'a pas varié depuis que j'ai eu l'occasion de l'exposer dans vos colonnes. Le système des fuseaux horaires est, à mon avis, la solution la plus pratique qui ait été proposée jusqu'ici pour régler la question de l'heure dans les relations internationales. Ce n'était pas le rôle de la Suisse de donner l'exemple de l'adoption de l'heure du fuseau dans lequel se trouve située la plus grande partie de son territoire. Sa position au bord de ce fuseau rendait en effet cette adoption moins urgente pour elle que pour les pays voisins. Mais, lorsque la majorité de ceux-ci et des Etats du centre de l'Europe ont introduit maintenant pour leurs services publics, et spécialement pour leurs chemins de fer, l'heure du méridien situé à une heure à l'est du méridien de Greenwich, il me semble que les chemins de fer suisses ont tout avantage à faire de même.

Je crois donc que les pétitionnaires ne se placent pas au point de vue des vrais intérêts du pays en demandant au Conseil fédéral de ne pas accorder aux chemins de fer suisses d'établir leurs trains d'après la même heure que les chemins de fer italiens, allemands et autrichiens. L'unification de l'heure arrivera, dans ce domaine, à des simplifications incontestables.

Ce qui intéresse surtout le public, c'est la question de l'heure civile. Celle-ci devra-t-elle concorder avec l'heure des chemins de fer, des postes et des télégraphes, ou rester ce qu'elle est; autrement dit, devra-t-on conserver l'heure de Berne, ou adopter, pour tous les usages de la vie, l'heure de l'Europe centrale? La réponse ne me paraît pas douteuse; on ne peut pas, à notre époque, employer concurremment deux temps différents, l'un pour les services publics qui pénètrent toujours plus notre existence, l'autre pour tous les usages de la vie courante.

Y aura-t-il des inconvénients à ce que l'heure de l'Europe centrale serve pour tous les usages de la vie? Il y en aurait certainement, si l'on adoptait le point de vue que combattent les pétitionnaires et qu'ils considèrent dès maintenant comme inéluctable. Si, dans l'Allemagne du Sud, on a continué à régler les heures d'ouverture des écoles, des ateliers, etc., sur les anciennes désignations, qui ne correspondent plus au temps moyen local, on a eu grand tort; et rien ne nous oblige à commettre la même erreur. Pourquoi ne pas admettre l'idée préconisée par M. le professeur Riggenschach, de Bâle, et que j'avais exposée dans mes précédents articles? Il s'agissait simplement de changer de trente minutes la désignation des heures des principaux moments de la journée.

Quel inconvénient sérieux y aurait-il, pour l'heure nominale d'ouverture des écoles, à ce qu'elle fût fixée, le matin, à 7 h. 1/2 en été et à 8 h. 1/2 en hiver, au lieu de 7 et 8 heures, et l'après-midi à 2 heures au lieu de 1 1/2 heure? Ce serait d'autant moins fâcheux, que jamais les leçons et les cours ne commencent à l'heure exacte. On jouit toujours des dix minutes ou du quart d'heure de grâce. Serait-ce un changement bien fâcheux de commencer les leçons en hiver à 8 h. 40 min. au lieu de 8 h. 10 m.?

On s'élève aussi fréquemment contre l'idée de voir changer l'appellation de l'heure du repas du milieu du jour; l'obstacle ne me semble pas plus sérieux. Combien y a-t-il de personnes qui prennent leur repas bien exactement à midi? Bien peu probablement. C'est l'heure à laquelle se ferment les bureaux, les écoles, etc. Il y a donc impossibilité matérielle, pour les familles, à commencer leur dîner avant midi et quart ou midi et demi. Avec l'heure de l'Europe centrale, les bureaux et les écoles se fermeront au même moment absolu, appelé midi et demi, et les repas se prendront aux moments qu'on appellera midi 3/4 ou 1 heure. Quel grave inconvénient y aurait-il à ce changement?

Il y aura, en revanche, le grand avantage de rester d'accord avec les horaires des chemins de fer. Comme le faisait déjà remarquer M. le professeur Forel, les heures de départ et d'arrivée des trains se produiront aux mêmes moments absolus de la journée, à cause des correspondances internationales; seulement ces moments porteront une autre désignation, sur les horaires et sur les horloges, par l'effet du coup de pouce de 30 minutes que l'on aura dû donner à la grande aiguille de tous les cadrans, pour lui faire prendre, à la date du changement, l'heure de l'Europe centrale.

Lors donc que les recourants disent, dans leur pétition, que « l'expérience prouve que la puissance des coutumes est plus grande que les propositions des savants » et que « on ne veut pas séparer l'idée de midi, milieu du jour, de celle de douze heures », j'estime qu'ils font tort à l'intelligence du public. Celui-ci comprend parfaitement que, pour que tout soit réglé, dans l'existence, comme précédemment, il faut seulement donner un nom un peu différent aux époques de la journée. C'est ainsi que l'heure « moins dix » deviendra l'heure « et vingt minutes »; l'express pour Lausanne-Fribourg-Berne, qui part actuellement de la gare de Genève à midi dix minutes, partira au même moment, qui s'appellera midi quarante. Il en sera de même pour les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux, des ateliers, etc. Grâce au perfectionnement du service de l'heure dans notre pays, chacun est maintenant habitué à tenir compte des minutes: il le faut d'ailleurs

lorsqu'on use des nombreux moyens de transport dont dispose le public, et le besoin de voir commencer le travail, le repos ou les repas à des heures non suivies de minutes ne se fait que bien peu sentir de nos jours.

Si j'insiste sur ce point, c'est qu'il me paraît important et que je verrais avec peine adopter chez nous les idées préconisées dans certains milieux pour la conservation des anciennes heures normales pour les principales époques de la journée, après que, de fait, l'heure aurait été réellement avancée de trente minutes. Je crois avoir montré que l'adoption de l'heure de l'Europe centrale n'entraîne point du tout forcément ce désagrément et que l'on pourra très bien conserver l'organisation actuelle de la journée, réglée sur la marche du soleil, moyennant le très petit ennui de repousser toutes les habitudes d'une demi-heure.

Au reste, cette question ne me semble point être du ressort des autorités fédérales, mais bien dépendre des autorités cantonales et municipales. Lorsque le changement d'heure aura été décrété par le Conseil fédéral pour les services publics fédéraux, chemins de fer, postes et télégraphes, il faudra que les cantons se préoccupent du changement qui en résultera pour leurs divers services. Pourquoi les gouvernements cantonaux voisins ne s'y prépareraient-ils pas par une entente commune, les gouvernements de Vaud et Genève en particulier? Si, comme on l'annonce, l'introduction de l'heure de l'Europe centrale se fait le 1^{er} juin 1894, il tombera à un moment où les jours sont fort longs et où, par suite, la conservation des anciennes heures nominales ne se ferait pas sentir d'une manière fâcheuse. Mais elle deviendrait très désagréable dès l'automne, et il conviendrait de prendre, dès l'abord, des mesures préventives définitives.

Il y aura un désagrément momentané à surmonter pour changer de trente minutes toutes les heures habituelles, mais je suis convaincu que ce changement entrera très vite dans nos mœurs. Le sacrifice demandé à nos populations, au nom d'une amélioration d'ordre international, sera certainement beaucoup moins sensible que d'autres, tels que la transformation des unités de poids et de mesures, qui a été acceptée facilement et qui a cependant troublé toutes les notions et toutes les habitudes de plusieurs générations.

RAOUL GAUTIER.

M. Zemp convoque pour le 29 novembre les directeurs des principales compagnies de chemins de fer, des postes et des télégraphes, à une réunion où il fera la proposition d'établir l'heure de l'Europe centrale.

Les lettres d'une hirondelle

Le Figaro détache les pages suivantes d'une œuvre exquise de Mme Menessier-Nodier: Les lettres d'une hirondelle à une serine élevée au couvent des Oiseaux. Ce petit chef d'œuvre, dit-il, avait paru, en 1842, dans les Scènes de la vie privée et publique des animaux, études de mœurs contemporaines publiées sous la direction de Stahl avec la collaboration de Balzac, Alfred et Paul de Musset et Louis Viardot.

Dans ces « Lettres », Mme Menessier-Nodier posait un des problèmes dont, alors comme aujourd'hui, la solution passionnait tous les penseurs. Ce problème n'était autre que le rôle social de la femme.

Ces « Lettres » mettent en scène une jeune hirondelle, amie de l'indépendance et des nouveautés, qui part pour le pays des rêves, à la recherche d'une société idéale où la femme ne dépendrait plus de son compagnon naturel. Hélas! la pauvre, accablée par les oiseaux de proie, bafouée par les pies grièches, reconnaît l'inanité de ses premiers désirs et, docilement, revient au nid soyeux de son enfance, où sa vieille amie, la serine, la reconforte par le sermon que voici:

La Serine à l'Hirondelle

...Vous avez puisé dans des livres remplis d'une fausse exaltation une exaltation vraie, et vous courez de très bonne foi dans un che-

min perdu où ceux qui vous ont entraînée ne vous suivront pas, croyez-le bien.

Alors, plus l'illusion aura été complète, plus le désenchantement sera terrible, et c'est cette heure inévitable que mon cœur redoute pour vous presque autant que ma raison la désire.

Je sais que je suis une radoteuse et que vous êtes en droit de vous plaindre de ma persistance à vous accabler des mêmes sermons; plaignez vous donc, si vous voulez, mais laissez moi sermonner.

On m'assure que bien des personnes de notre sexe se servent de leurs plumes pour écrire, et je m'aperçois que vous vous laissez gagner par la manie dont elles sont possédées. Je ne demande pas mieux que de m'instruire, quoi que vous en disiez, et je voudrais savoir de quel charme ou de quelle utilité il peut être de barbouiller du blanc, qui est si joli, avec du noir, qui est si laid. Causons.

Où vous avez un grand talent, ou vous en avez un petit, ou vous n'en avez pas du tout. Il me semble difficile qu'il en soit autrement.

Si, par fatalité, vous êtes favorisée de ce grand talent, comme ce sont les mâles qui font la loi et les réputations, ils ne laisseront pas l'opinion vous élever au degré de supériorité que leur sexe peut seul atteindre; mais vous serez placée un peu au-dessus du vôtre, dans un milieu sans nom qui, n'admettant ni les sentiments, ni les occupations, ni les délassements auxquels vous étiez appelée par votre nature, se refusera ainsi à vous donner les goûts, les travaux, les préoccupations, les plaisirs de cette nature supérieure à laquelle vous tendez; ou bien encore, vous mélangez tout cela ensemble, et ce sera un affreux chaos.

* * *

Puis, à côté de cette vie publique dont la renommée va s'emparer, l'envie vous viendra peut-être de vous en faire une autre un peu couverte, un peu paisible, dans laquelle vous puissiez vous reposer quelquefois de vos triomphes. Mais où trouverez-vous un être assez vain ou assez humble pour partager cette vie que vous vous serez faite? pour endosser de gaieté de cœur cette livrée ridicule que lui infligeront vos succès, votre réputation, vos détracteurs, vos admirateurs? le malheur, enfin, d'être soutenu par ce qu'on devrait défendre et de passer le second quand on a le droit de faire le chemin? Nulle part, je l'espère, car, avec la meilleure volonté et le meilleur cœur du monde, vous parviendriez à rendre celui auquel se serait attachée votre redoutable tendresse souverainement malheureux.

Vous resteriez donc puissante et solitaire? C'est beau, mais c'est triste, et j'aimerais mieux appliquer cette haute intelligence en question à augmenter mon bonheur et à en donner à ceux qui m'entourent que de la faire servir à m'isoler de toutes les joies de ce monde. Et plusieurs petites choses dont je ne vous parle pas: la haine, l'envie, la calomnie! Tout cela n'est guère à redouter dans un nid; mais, sur une colonne, à la vue de tous, il y a fort à réfléchir.

Descendons de cette colonne, et passons à ce joli petit esprit qui serait si agréable s'il voulait se tenir tranquille. Mais voilà précisément la maladie. On fait très bien son effet dans un cercle d'amis indulgents, il ne faut pas frustrer le public, qui ne s'en plaint pas, pourtant pas, de tant de grâce et de charmantes inspirations.

On commence par marcher d'un pas timide dans cette route où les épines sont infiniment plus communes que les roses; puis, le pied s'enhardit, on s'accoutume aux compliments, les compliments s'accoutument à vous, et voilà une créature qui a perdu le charme réel qu'elle possédait pour courir après une gloire qu'elle n'atteindra jamais. La critique, patiente d'abord, finit par se lasser et mordre; elle signifie rudement aux amis stupéfaits que le colibri n'est point un aigle, après quoi elle se retire dans sa niche d'un air menaçant. Ce commencement d'opposition irrite l'amour-propre exigeant de la jeune célébrité; on se pose en victime, les consolations pleuvent, et

cette tête fort raisonnable, est tournée pour toujours. Et de deux.

Si vous voulez bien, nous passerons rapidement sur le troisième point de mon discours, et nous ne nous arrêterons même pas, malgré l'abondance de la matière, à la variété de l'écrivain, fille, épouse et mère, qui pratique la littérature en même temps que les vertus les plus intérieures ; aimable auteur qui berce d'une main et qui écrit de l'autre, dont les enfants déchirent le manuscrit pendant qu'elle tricote, et ajoutent à sa broderie un point sur lequel elle ne comptait pas pendant l'inspiration ; je vous fais grâce de la description de cet être fantasque, moitié encre et moitié bouillie.

Ce n'est pas là, d'ailleurs, le genre de ridicule dans lequel je crains de vous voir tomber. Je sais trop combien vos goûts vous éloignent d'un tel genre de vie pour le redouter et vous mettre en garde contre sa séduction. Ce qui me fait peur, c'est cette disposition qui vous entraîne à adopter d'autant plus vite et d'autant plus fermement une idée qu'elle est plus généralement blâmée et repoussée ; c'est cette vanité incommensurable que vous voudriez prendre pour de la générosité et qui vous arme pour le parti le plus faible, même quand vous soupçonnez que le parti le plus faible n'a pas le sens commun. C'est, enfin, cette étourderie réfléchie et préméditée qui donne gain de cause à vos rêves les plus absurdes, en sa qualité d'étourderie, et dont vous ne vous méfiez pas le moins du monde, en sa qualité de réflexion...

Pourrai je vous persuader, chère enfant ? Ce qui est cependant bien vrai, c'est que ces paroles si sérieuses me sont dictées par une tendresse sans bornes, et que si je vous aimais moins, je ne prendrais pas la peine de vous gronder si fort...

Mme MENESSIER-NODIER.

Nouvelles étrangères

France. — A la Chambre, M. Pierre Blanc, président d'âge, lit le décret convoquant la nouvelle Chambre. Il déclare la session ouverte et prononce l'allocation d'usage. Il rappelle les fêtes par lesquelles la Russie et la France ont signé dans leur cœur la paix de l'Europe, et la dépêche où le czar a scellé l'alliance des deux pays, affirmant leurs sentiments pacifiques. (Vifs applaudissements.)

M. Casimir Perier est élu président provisoire par 295 voix contre 195 données à M. H. Brisson. On procède à l'élection des deux vice-présidents : M. de Mahy obtient 331 voix (élu) ; M. Lockroy obtient 224 voix ; la majorité étant de 230 voix, il y a un deuxième tour de scrutin. Au deuxième tour, M. Lockroy est élu. M. Casimir-Perier prend possession du fauteuil de la présidence et prononce une courte allocution de circonstance. La séance est levée.

Les députés qui ont été élus avec le programme du parti ouvrier socialiste révolutionnaire se sont constitués en un groupe distinct de celui formé la semaine dernière.

Lundi, les couloirs du Palais-Bourbon étaient fort animés. L'incident du document du ministère de la justice égaré était l'objet de commentaires aussi nombreux que variés. Les amis du cabinet essayaient vainement d'en réduire l'importance. Personne ne croyait sérieusement à la version officieuse d'un pa-

pier perdu, et tout le monde était d'accord pour trouver que les indiscrétions devenaient par trop fréquentes. A tout instant, il s'en produisit, hier pour le discours du ministre de la guerre, aujourd'hui pour le rapport confidentiel. La publication de ce rapport, qui engage le garde des sceaux, rend obligatoire la révision du texte de la déclaration ministérielle.

Au Sénat, M. Challemel Lacour, président, rappelle que la visite des marins russes a profondément ému la France :

Les marins russes, dit-il, ont été acclamés dans toute la France. Si le Sénat eût siégé, il aurait été heureux de s'associer aux acclamations du pays tout entier. (Applaudissements.) Nous sommes persuadés que les sympathies des deux pays seront durables, car elles s'appuient sur des intérêts qui ne sont opposés dans aucun point du globe. Le Sénat adresse au czar et à la famille impériale des hommages respectueux, et salue dans cette haute amitié une espérance de paix et des garanties nouvelles pour la civilisation. (Applaudissements.)

La séance est ensuite levée.

Le conseil des ministres a décidé de poursuivre le journal Père Peinard, à la suite d'un article faisant l'apologie de l'attentat de Barcelone.

Les journaux de l'Est racontent ce qui suit :

Il y a quelques jours arrivaient à Saint-Dié, revêtus de l'uniforme de l'infanterie allemande, les sieurs Charles Schumacher et Adolphe Arnold, originaires le premier de Colmar et le second de Barr.

Après avoir servi dans l'armée française, légion étrangère, ils avaient commis l'imprudence de retourner en Alsace ; arrêtés par des gendarmes allemands, ils furent dirigés, quoique naturalisés français, sur le 25^e régiment d'infanterie en garnison à Rastatt. De concert avec un autre Alsacien, qui servait dans le même régiment, ils formèrent le projet de désertir ; ils se mirent en route le jour de la Toussaint pour gagner la frontière par Strasbourg et Molsheim.

Tout alla bien d'abord, mais à Molsheim ils s'égarèrent et se dirigèrent vers Sarrebourg. En traversant une forêt près du village de Niederhaslach, ils entendirent tout à coup le cri de : Halte ! Comme ils se retournaient, ils aperçurent leur camarade Schupp qui se défendait avec son sabre contre deux gardes-forestiers ; ils s'apprêtaient à aller à son secours, quand un coup de feu retentit et Schupp tomba.

A cette vue, Schumacher et Arnold prirent la fuite et parvinrent à Donon, d'où il leur fut possible de gagner Raon-sur-Plaine.

Allemagne. — Il y a eu, hier, des élections municipales complémentaires à Berlin. Les conservateurs ne seront plus représentés à l'hôtel de ville ; ils ont perdu hier leurs derniers mandats. Les progressistes ont également été très éprouvés ; ils ont été chassés de leurs positions par les socialistes qui ont doublé leurs mandats.

Autriche-Hongrie. — La presse se montre en général favorable au nouveau cabinet, à l'exception des journaux des partis extrêmes, jeunes-tchèques, antisémites et socialistes. Les journaux de droite se déclarent satisfaits de la répartition des portefeuilles entre les trois grands partis coalisés. L'organe féodal et clérical de la Vaterland insiste particulièrement sur ce fait, que le ministère Windischgrätz est en grande partie un ministère

conservateur. Les journaux de gauche, comme la Neue Freie Presse, le Neues Wiener Tagblatt, et surtout les journaux allemands de Bohême, se félicitent de l'entrée aux affaires de deux membres de la gauche allemande unie et, en particulier, de M. de Plener. Quelques-uns, cependant, trouvent que la place faite au parti libéral ne répond pas à son importance politique parlementaire.

Le sort du projet de loi sur le mariage civil, en Hongrie, a été sérieusement compromis vendredi dernier. M. Szilagy, ministre de la justice, rentrant dans son cabinet, s'est trouvé en présence d'un individu qui fouillait ses dossiers. C'était un reporter d'un journal d'opposition qui, de connivence avec un concierge soudoyé, voulait s'emparer du texte du projet. M. Szilagy, reconnaissant dans le personnage le fils d'un savant illustre, n'a pas déposé de plainte.

Angleterre. — C'est lundi qu'est venue, dans la Chambre des communes, la discussion de la motion d'ajournement proposée par le député ouvrier Woods, vice président de la Fédération des mineurs de Grande-Bretagne, et ancien mineur lui-même, qui désirait appeler l'attention de ses collègues du Parlement sur la situation créée par la grève des mineurs. M. Gladstone a fait connaître à cette occasion qu'il avait adressé à l'Association des propriétaires de mines et à la Fédération des mineurs une invitation à envoyer des délégués à une conférence qui se réunirait sous la présidence de lord Rosebery. Celui-ci n'assurera pas toutefois le rôle d'arbitre : il se bornera à offrir ses bons offices en vue d'amener une solution à l'amiable du conflit.

Cette déclaration du premier ministre a été accueillie par de longs applaudissements. La Chambre a ensuite été informée que le second fils de la reine Victoria, devenu duc de Saxe-Cobourg et Gotha, ne toucherait plus aucun appointement comme amiral de la flotte dans la marine britannique et n'exercerait plus aucune fonction active en cette qualité. Mais il conservera cette position à titre honorifique et restera également membre du service privé.

Enfin, un député conservateur, rédacteur de la Saint-James's Gazette, M. Darling, a demandé à interpellier le secrétaire d'Etat pour l'intérieur au sujet du meeting qui a eu lieu dimanche dans Trafalgar square, en commémoration du « dimanche sanglant » (13 novembre 1887), meeting au cours duquel un anarchiste, parlant de l'explosion de Barcelone, aurait annoncé qu'un événement semblable se produirait sous peu en Angleterre.

M. Asquith étant absent pour affaires urgentes, la discussion a été ajournée.

Chronique suisse

Recours genevois. — Le recours des radicaux genevois en ce qui concerne l'élection au Conseil national sera simplement transmis au Conseil national avec la lettre du Conseil d'Etat genevois. En ce qui concerne l'élection au Conseil des Etats, le Conseil fédéral est d'accord avec le gouvernement genevois que le recours relève de la compétence cantonale. Le Conseil d'Etat genevois devra rechercher quelle est l'autorité compétente pour prononcer sur le recours. Le Conseil fédéral interviendra seulement si les radicaux recourent contre la décision de l'autorité compétente.

Paiement des droits de douane en l'entrée en Italie. — Le décret dont nous avons

souvent parlé concernant le paiement des droits de douane en monnaie métallique, porte la date du 8 novembre et a été publié dans la Gazzetta ufficiale du 11 courant. Nous donnons ci-après une traduction française de ce décret, basé sur la loi du 7 avril 1881 concernant l'abolition du cours forcé :

Art. 1^{er}. — A partir du jour qui suivra celui de la publication du présent décret, les droits d'entrée seront payés en valeur métallique, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 7 avril 1881.

Art. 2. — Les instituts d'émission devront délivrer des certificats nominatifs qui serviront au paiement des droits d'entrée.

Ces certificats seront délivrés à toute réquisition contre le versement en billets de l'Etat ou des banques du montant dudit certificat augmenté du prix de change, réduit de 25 centimes par 100 fr.

Le prix du change à payer aux instituts d'émission correspondra à la moyenne des prix faits pour les chèques délivrés sur l'étranger dans les bourses de Rome, Gènes, Turin, Milan, Venise, Florence, Naples et Palerme, deux jours avant celui où les certificats seront délivrés.

Art. 3. — Les nouaues accepteront ces certificats en paiement des droits d'entrée comme monnaie métallique.

Art. 4. — Un décret ministériel régler les rapports entre le trésor de l'Etat et les instituts d'émission tels qu'ils résultent des dispositions de l'article 2 du présent décret.

(F. offic. du commerce.)

Le colonel Pfyffer Balthasar. — Le Vaterland publie une biographie détaillée du colonel Louis Pfyffer, frère de feu le colonel Alphonse Pfyffer, ancien président de la ville de Lucerne et ancien conseiller d'Etat, mort à Lucerne la semaine dernière.

Louis Pfyffer appartenait au parti libéral, mais en 1847, pendant la guerre du Sonderbund, il servit dans les troupes lucernoises comme lieutenant d'artillerie. Il se comporta bravement dans le combat de Geltwyl, le 12 novembre. Le chef d'état-major de l'armée du Sonderbund signala, dans son rapport, la conduite courageuse du jeune lieutenant.

Le 14 novembre, Louis Pfyffer partit pour le Saint-Gothard, avec une section d'artillerie (une pièce de 4 et un obusier de 12), sous les ordres du lieutenant colonel Emmanuel Muller. La colonne rencontra sur le col la brigade tessinoise Piodo, de la division du colonel Luvini. Les Lucernois et les Uraniens, qui les avaient suivis, eurent bientôt fait de les rejeter sur Airolo et de là, en une fuite précipitée, jusque sur Biasca et Bellinzona.

Le lieutenant Pfyffer se distingua dans cette poursuite, avançant de position en position avec ses deux pièces, et pressant sans cesse l'ennemi. Au reste, les Tessinois ne tinrent pied nulle part ; seules, les compagnies de carabiniers du commandant Veladini résistèrent pendant quelque temps à l'entrée d'Airolo.

C'est dans cette expédition que le colonel Luvini perdit à Airolo son chapeau à plume, son épée, ses épaulettes et sa caisse d'état-major, dont les Lucernois et les Uraniens se firent de faciles trophées.

Le Vaterland met évidemment quelque malice à réveiller ces peu glorieux souvenirs d'une peu glorieuse guerre civile.

Conseil fédéral

La plupart des journaux affirment que le siège laissé vacant au Conseil fédéral par la

— Tu veux ; mais si lui ne veut pas ? Tu n'es pas le père de Pompon pour parler en maître.

— Cela est vrai ; mais si je ne suis pas son père, je peux au moins agir en père avec elle, et par là peut-être décider Gazéol, s'il est hésitant.

— Comment cela ?

— Tu sais que Pompon a une trentaine de mille francs à elle ?

— Grâce à ta générosité.

— Je voudrais qu'elle en eût autant, grâce à la tienne.

— A moi !

— Je ne veux pas te demander de l'argent, mais je veux te demander ton approbation pour la doter moi-même. Gazéol n'a rien que ce qu'il gagne : soixante mille francs peuvent le tenter, sans compter que Pompon a assez de talent pour gagner autant que lui.

— Et où veux-tu prendre trente mille francs ?

— Sois tranquille ; je les prendrai seulement sur mon travail.

Enfin, Simonne trouvait un point sur lequel elle pouvait s'appuyer pour résister à s'opposer à ce mariage ; sans doute il était déplaisant de se montrer avare, mais elle n'avait pas le choix des moyens à employer.

— Eh bien, dit-elle, je ne te donnerai jamais cette approbation ; tu travailles déjà beaucoup trop, je ne consentirai jamais à ce que tu travailles davantage. Sans doute tu peux te passer de mon approbation ; mais puisque tu me le demandes, je te dis ce que je sens.

— Mais...

— Oh ! tu es libre, bien entendu. Au reste, veux-tu me laisser réfléchir ? Tout cela me bouleverse si profondément que je ne sais trop ce que je pense et par conséquent ce que je dis. Tu ne veux rien faire avant demain, n'est-ce pas ?

— Sans doute.

— Eh bien, demain je te dirai si la nuit a modifié mes idées, et tu me diras aussi si elle n'a point modifié les tiennes.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 72

POMPON

PAR

HECTOR MALOT

Tout n'était pas fini alors, car ce qu'elle n'avait pas dit le soir, elle le dirait le lendemain sans aucun doute.

Il fallait donc prendre les devants, de façon à ce que quand Pompon voudrait se défendre, elle ne fut pas crue : Casparis s'imaginait que Gazéol sortait de la chambre de Pompon ; c'était parfait ; il n'y avait qu'à le pousser dans cette voie et à si bien l'y empêtrer qu'il ne pût pas plus tard voir où était la vérité. Qu'importait Pompon ?

— Alors, dit-elle, comme si elle réfléchissait et remontait en arrière, je m'explique pourquoi elle s'est montrée si préoccupée dans la journée et pourquoi elle a voulu se retirer de bonne heure.

— Justement.

— Qui aurait cru cela d'elle ?

— Tu n'aurais rien remarqué ?

— Oh ! rien.

— Ni moi.

— Comment supposer cela ? Et cependant...

— Quoi ?

— Rien de précis ; si ce n'est que ses yeux passionnés auraient dû nous mettre en défiance ; et puis mille choses...

— C'est ce misérable Gazéol qui l'aura entraînée.

— Oh ! une négresse !

— Qu'importe qu'elle soit noire ou blanche ; par

cela seul que Gazéol savait les liens qui l'attachent à elle, il aurait dû la respecter ; c'est une infamie.

— Qui te dit que ce n'est pas elle qui l'a entraîné ?

— Allons donc.

— Moi, je n'ai jamais eu confiance dans Pompon ; et bien que je ne l'aie pas crue capable de donner rendez-vous à Gazéol chez nous, sous mon toit...

— C'est là ce qu'il y a de honteux.

— J'ai toujours pensé qu'à un moment donné elle te causerait des ennuis.

— Dis une vraie douleur ; tu me vois réellement désolé ; peiné et fâché tout à la fois ; car moi qui la connais bien, j'ai toujours eu confiance en elle.

— Tu vois qui de nous deux avait raison.

— Enfin, ce n'est pas du passé qu'il s'agit maintenant, c'est du présent, c'est de l'avenir ; le mal est fait, il faut le réparer.

— Le réparer ?

— Mais sans doute ; crois-tu que je vais abandonner cette malheureuse enfant ?

— Il me semble qu'elle s'est bien abandonnée elle-même.

— C'est précisément pour cela que nous devons lui venir en aide.

— Nous ?

— Moi, si tu ne veux pas me seconder dans cette tâche, qui cependant serait digne de toi, de ta générosité, de ton honnêteté.

— Mais que veux-tu donc ?

— Que Gazéol l'épouse.

— Gazéol ?

— N'est-ce pas ce qu'il doit ?

Une fois encore elle s'était laissée surprendre.

Mais c'est qu'aussi tout cela était tellement extraordinaire qu'il y avait de quoi être vraiment stupéfait.

Si encore elle avait pu réfléchir, se recueillir, raisonner ; mais elle était sous le coup d'une émotion qui la paralysait ; car si le danger était retardé, il n'était pas écarté, il n'était pas supprimé ; d'un moment à l'autre il pouvait éclater, et elle-même, par un mot imprudent ou maladroit, pouvait provoquer cette explosion.

Comment tout rejeter sur Pompon et embrouiller les choses de telle sorte que Casparis ne pût pas sortir des doutes dont elle voulait l'envelop-

per, si maintenant il était question de faire épouser Pompon par Gazéol ? C'était là une complication si extraordinaire qu'elle se trouvait dérouter et n'osait plus faire un pas ni dans un sens, ni dans un autre.

— Je vois que tu es surprise, dit Casparis l'examinant.

— Il y a de quoi ; on se moquerait de Gazéol s'il épousait Pompon. Une négresse !

— Peut-être ceux qui ne connaissent pas Pompon ; mais lui la connaît ; il sait, il doit savoir quelle charmante créature elle est, tendre, douce, dévouée, intelligente, pleine de cœur, douée de toutes les qualités ; que lui manque-t-il ?

— D'être blanche.

— Peut-être ; mais cela n'est pas une raison pour lui, puisqu'il l'a aimée bien que noire.

— L'aime-t-il ?

— Comment s'il l'aime ! C'est toi qui me fais cette question ?

Simonne comprit qu'elle ne pouvait pas continuer dans cette voie, car elle devait se réserver la ressource suprême de plaider le lendemain l'amour de Gazéol pour Pompon, aussi bien que celui de Pompon pour Gazéol. Assurément, jamais femme ne s'était trouvée dans une situation plus difficile, plus délicate que la sienne. Elle ne pouvait pas avoir l'air de douter de cet amour, et cependant il fallait qu'elle éloignât de Casparis cette idée de mariage qui compliquait si dangereusement les choses.

Elle se reprit :

— Je veux dire : l'aime-t-il sincèrement, profondément ? N'est-ce point un caprice ?

— Pompon est assez charmant, assez séduisant pour que ce qui a peut-être été un caprice devienne un amour sincère et profond.

— Et elle, l'aime-t-elle ?

— Pour cela il n'y a pas le moindre doute ; Pompon est une âme tendre et passionnée qui se donne entièrement. C'est parce que je la connais que cette idée de mariage m'est venue ; car autrement je n'aurais jamais pensé à marier une adorable fille comme Pompon avec un fantoche comme Gazéol. Aurais-tu jamais imaginé, toi, qu'une honnête femme pouvait se prendre d'amour pour un grotesque tel que lui ? Mais puisque je me suis trompé, je suis bien certain maintenant qu'elle l'aime de tout cœur ; et c'est pour cela que je veux que Gazéol l'épouse.

mort de Louis Ruchonnet, sera occupé par un Vandois. C'est fort probable.

On publie aussi une statistique qui ne manque pas d'intérêt et qui indique quels cantons ont eu l'honneur, ou non, d'être représentés au sein de la première autorité exécutive de la Suisse.

Voici cette statistique. La Suisse a eu depuis 1848, c'est-à-dire depuis que nous avons un Conseil fédéral, jusqu'à aujourd'hui, 31 conseillers fédéraux. Zurich et Berne ont toujours été représentés. Zurich par MM. Furrer, 11 ans; Dubs, 13 ans; Scherrer, 6 ans; Hertenstein, 10 ans; Hauser, 5 ans. — Berne par MM. Ochsenbein, 6 ans; Stämpfli, 6 ans; Schenk, 30 ans.

Munzinger (Soleure, 6 ans) — Knüsel (Lucerne, 21 ans) — Frey (Bâle-Campagne, 3 ans) — Nef (Saint-Gall, 27 ans) — Heer (Glaris, 3 ans) — Bavier (Grisons, 4 ans) — Deucher (Thurgovie, 11 ans) — Frey Hérosé (Argovie, 18 ans) — Welti (id., 25 ans) — Zemp (Lucerne, 2 ans) — Francini (Tessin, 9 ans) — Pioda (id., 9 ans) — Challet-Venel (Genève, 9 ans) — Borel (Neuchâtel, 3 ans) — Droz (id., 17 ans) — Lachenal (Genève, 1 an) — Druey (Vaud, 7 ans) — Fornerod (id., 12 ans) — Ruffy (id., 2 ans) — Cérésolo (id., 6 ans) — Anderwert (Thurgovie, 5 ans) — Ruchonnet (Vaud, 13 ans).

On voit, par cette statistique, que nos conseillers fédéraux sont presque inamovibles, il n'y a que la mort et la démission volontaire qui rendent les sièges des conseillers fédéraux vacants. Nous sommes évidemment le peuple le plus facile à gouverner. En quarante-cinq ans, nous n'avons eu que trente et un ministres. Sans parler des pays classiques des changements ministériels, comme la France, l'Italie, etc., mentionnons que l'empereur Guillaume est, après cinq années de règne, déjà à son dix-huitième ministre.

M. Schenk est, avec ses trente ans de ministère ininterrompu, le doyen des ministres européens; il avait jadis un concurrent, M. de Bismarck, pour le grade de doyen, mais le vigoureux pasteur de l'Emmenthal est sorti victorieux de cette lutte, et bien que le plus âgé des conseillers fédéraux (M. Schenk compte 70 ans), il est capable de survivre encore à beaucoup de ses collègues.

Parmi les 31 conseillers fédéraux que nous avons eus, il n'y en a que 6 dont M. Schenk n'a pas été le collègue.

Parmi ces 31 conseillers, 9 sont morts et 12 vivent encore: MM. Schenk, Deucher, Hauser, Frey, Zemp, Lachenal, Welti, Fornerod, Cérésolo, Hammer, Bavier, Droz.

Sont morts dans l'exercice de leurs fonctions: MM. Furrer, Scherrer, Hertenstein, Francini, Druey, Ruffy, Anderwert, Ruchonnet, Munzinger, soit 9. Ont donné leur démission comme conseillers fédéraux pour accepter d'autres postes: MM. Pioda et Bavier (nommés ministres en Italie); MM. Borel et Droz (nommés directeurs internationaux); M. Stämpfli (nommé directeur de la Banque fédérale); M. Cérésolo (nommé directeur de l'ancienne S. O. S.); pour cause d'âge ou de santé: MM. Knüsel, Nef, Heer, Hammer.

Outre M. Fornerod, se sont aussi retirés volontairement du Conseil fédéral pour des raisons politiques: MM. Dubs et Welti. Trois conseillers seulement ont quitté le pouvoir n'ayant pas été réélus: MM. Ochsenbein, Frey-Hérosée et Challet Venel.

Berne et Zurich ont toujours été représentés au Conseil fédéral, Vaud aussi à part de 1876 à 1880. Argovie a eu un représentant jusqu'en 1891.

La Suisse française possède généralement deux représentants au Conseil fédéral.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Il y a quelques jours, un vieux monsieur mis à la façon des paysans riches se présentait dans une maison du Schwarzenbourg. Le chef de la famille et son fils étaient absents; il n'y avait à la maison que la grand-mère, âgée de 70 ans. L'inconnu demanda à la bonne vieille: « N'avez vous pas un frère en Amérique? » — « Mais oui, répond l'autre, il y a 32 ans qu'il est parti. » — « C'est vrai, ne me reconnaissez pas? » répliqua l'inconnu. Et tous deux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre en pleurant des larmes de joie.

Bientôt arrivent le père et le fils. L'Américain leur raconte sa petite histoire et leur explique qu'il est venu faire un tour en Suisse en compagnie d'une vingtaine d'amis. L'un de ceux-ci est banquier, explique encore notre homme, et il veut fonder à Berne une maison de banque basée sur un nouveau système: pour chaque pièce de 20 fr. en or il en donnera 40 et pour chaque billet de 50 fr. il paiera 100 fr.

Le nouveau venu fut fêté de la bonne sorte. Le lendemain matin, il annonçait son intention d'aller à Berne faire visite à son ami le banquier. Les deux braves Schwarzenbourgeois lui donnèrent deux billets de 50 fr. pour les échanger suivant le fameux nouveau système contre 200 francs en espèces. L'autre partit en recommandant à sa sœur de lui préparer pour le soir, à son retour, une de ces bonnes soupes aux pommes de terre qu'on fait si bien en Suisse et dont la recette est inconnue en Amérique.

Mais dès lors, l'inconnu ne reparut pas.

C'était, on l'a compris, un esroc qui avait exploité indignement la naïve crédulité des paysans.

SOLEURE. — Vu la situation financière du canton, le Conseil d'Etat propose de ne pas entrer en matière sur la demande d'une prise d'actions de 440,000 francs pour la ligne Soleure-Weissenstein-Moutier.

FRIBOURG. — A la suite du crime monstrueux de Chambaz, trois députés ont déposé, mardi après midi, une motion demandant le rétablissement de la peine de mort.

VAUD. — Le Grand Conseil a renvoyé avec recommandation au Conseil d'Etat la motion demandant une loi pour la protection des ouvriers et ouvrières qui ne sont pas au bénéfice de la loi sur les fabriques.

Chronique neuchâteloise

* Rémiscence historique. — On lit dans le Peuple d'Yverdon:

Samedi 11 novembre est décédé à Yverdon, son domicile, à l'âge de 74 ans, l'ancien agent de police Jean-Pierre Auberson, dont le nom est lié à l'histoire de l'insurrection royaliste de Neuchâtel, en septembre 1856.

A ce moment-là, Auberson faisait partie de la gendarmerie vaudoise, et se trouvait cantonné à Cudrefin.

Il fut chargé de surveiller le lac de Neuchâtel par où l'on supposait que les chefs du mouvement révolutionnaire tenteraient de s'échapper pour gagner la frontière fribourgeoise, où ils espéraient alors être en sûreté.

Et, en effet, Auberson vit au petit jour un bateau à rames s'approchant de la rive vaudoise. Parti pendant la nuit de Neuchâtel, il s'était mal orienté. Il l'attendit, puis à son arrivée questionna les personnes qui le montaient. L'une d'elles n'était autre que le comte de Pourtalès, un des chefs de la révolution, lequel offrit au gendarme une bourse pleine d'or — elle renfermait 10,000 francs, dit-on — et une pension durant sa vie en échange de son libre passage sur le sol vaudois.

Auberson refusa ces offres brillantes. Il obtint pour cela une récompense de 50 francs du gouvernement vaudois.

Chronique locale

* Solidarité. — On nous écrit:

Un ouvrier de l'usine à gaz de notre ville, père de 7 enfants en bas âge, vient de perdre sa femme. Une collecte faite parmi les ouvriers de l'Usine, en faveur de la famille affligée, a produit la jolie somme de 118 fr. 70.

La caisse de secours de cet établissement a, en outre, fait abandon de 100 fr. pour parer aux premiers besoins de cette malheureuse famille.

Cet acte de solidarité mérite d'être signalé.

* Les élections. — Dans son numéro d'hier, la Sentinelle émet plusieurs vœux très justes sur les améliorations à apporter à l'organisation de nos scrutins.

Elle relève entr'autres ceux de M. Robert-Wälti:

« Il demande, dit-elle, qu'à l'avenir les enveloppes portent leur destination dans les trois langues nationales.

Il demande qu'à l'avenir les locaux électoraux soient mieux aménagés et que chaque votation se fasse dans un local spécial n'attendant pas sur le même palier. Il demande en outre que de grandes affiches placées à chaque étage donnent les indications nécessaires, et cela dans les trois langues nationales.

Ces dernières propositions ont été pleinement appuyées par le président du bureau et par M. Jaquet, qui les a complétées en demandant que les urnes soient transportées dans d'autres locaux au moment où le dépouillement va avoir lieu, car un certain nombre de bulletins traînent toujours dans la salle, ce qui pourrait amener des confusions et des erreurs. Le bureau de dépouillement se prononce à l'unanimité pour ces propositions, qui ont été insérées au procès-verbal, et qui avaient l'approbation générale des citoyens présents au dépouillement.

La Sentinelle publie en outre une déclaration jointe au procès-verbal du bureau de dépouillement par MM. Arthur Droz et Oscar Müller, qui disent « ne pouvoir s'associer à l'interprétation donnée par la majorité du bureau de dépouillement, en vertu de laquelle les bulletins au Grand Conseil trouvés dans les enveloppes pour le Conseil national, ou vice-versa, ont été déclarés nuls. Ils estiment qu'aucune disposition législative ne donne raison à cette manière de procéder. »

Si nous sommes d'accord avec les vœux de M. Robert Wälti, nous ne saurions l'être avec ceux de MM. Droz et Müller. En effet, dans un scrutin où l'électeur voterait sur une loi par oui ou par non, et, en même temps, pour un candidat quelconque, et qu'il se trouvât des bulletins croisés d'enveloppes, on pourrait admettre l'erreur et les compter comme valables.

Dans une double élection, ce n'est pas possible, car l'électeur, connaissant l'indulgence de la mesure proposée par ces messieurs, pourrait aisément mettre avec intention deux bulletins identiques dans deux enveloppes dif-

férentes. Il pourrait y avoir alors plus de bulletins rentrés que d'enveloppes délivrées, et on ne pourrait s'y reconnaître. Il faut donc obliger l'électeur à voter avec réflexion, et ne pas encourager sa paresse naturelle.

Quant aux bulletins portant des noms divers et annulés par le bureau, ils l'ont incontestablement été à tort au fédéral, où il n'est pas nécessaire de présenter les candidats à l'avance à la préfecture.

* Bienfaisance. — Reçu avec reconnaissance de M. B. en faveur du fonds des pauvres de l'Eglise nationale, la somme de fr. 30. (Communiqué.)

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 14 novembre. — Le Standard dit que, malgré les efforts du gouvernement, l'émigration au Canada n'est pas satisfaisante; 520 Irlandais seulement y ont émigré jusqu'à présent.

— Le bateau Greatfast a sombré près de Westnor à la suite d'une explosion. Vingt tués, deux blessés.

— Le charbon au détail a augmenté mardi à Londres de deux shillings.

Service de l'Agence Dalziel.

Vienne, 15 novembre. — On télégraphie de Rome que les conférences qui ont eu lieu à Milan entre le comte Kalnoky et M. Brin, ainsi que l'entretien que le premier va avoir aujourd'hui avec le roi, sont de la plus haute importance politique.

Outre les questions pendantes, on y discuterait un projet de mariage entre le prince de Naples et une archiduchesse autrichienne. Il est aussi question d'une visite éventuelle que l'empereur d'Autriche ferait à Rome.

Londres, 15 novembre. — Les journaux anglais font campagne avec énergie pour l'augmentation des forces maritimes dans la Méditerranée.

New-York, 15 novembre. — On annonce que les cuirassiers étrangers ont notifié à l'amiral Mello qu'ils protégeraient le déchargement des navires à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

Paris, 15 novembre. — Léantier, l'auteur de l'attentat contre M. Georgewitch, a reconnu dans une lettre adressée au Figaro qu'il était anarchiste, et que, plongé dans la misère, il avait préféré faire disparaître un bourgeois plutôt que de se suicider ou de mourir de faim.

L'état de M. Georgewitch a empiré; cependant les médecins n'ont pas perdu tout espoir de le sauver.

Paris, 15 novembre. — M. Brunetière, membre de l'Académie française, a été nommé directeur de la Revue des Deux Mondes.

Madrid, 15 novembre. — La Gazete officielle promulgue le traité de commerce avec la Suisse.

Turin, 15 novembre. — Le feu a pris hier dans une caserne près de Bardonecchia (Mont-Cenis). Un magasin contenant une grande quantité d'approvisionnements a été détruit. Un détachement d'infanterie qui habitait la caserne s'est retiré sans chercher à rien sauver, car les flammes menaçaient la poudrière qui contenait 2000 kilogrammes de poudre. Hier soir on s'attendait à chaque instant à la voir sauter. Les dommages sont estimés à plus de 100,000 francs. On ignore les causes du sinistre.

Berlin, 15 novembre. — Hier soir a eu lieu une réunion de 300 anarchistes, hommes et femmes, dans laquelle plusieurs orateurs ont exprimé leurs sympathies pour les anarchistes exécutés à Chicago en 1886 ainsi que pour les auteurs de l'attentat de Barcelone.

Des forces de police assez considérables ont dissous la réunion.

— Le déficit du budget prussien pour 1894-1895 est de 35 millions de marks.

Malgré les vœux des cléricaux et des conservateurs le gouvernement prussien ne présentera pas au Landtag de loi sociale basée sur le christianisme conservateur (?).

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouvertures de faillites

César Mallatia, précédemment cantinier au Champ-du-Moulin, actuellement en fuite. Date de l'ouverture de la faillite: 9 novembre 1893. Délai pour les productions: 1^{er} décembre 1893.

Bénéfices d'inventaire

De Melchior Huber, originaire de Bottigen, commune d'Innertkirchen (Berne), quand vivait faiseur de secrets au Locle, décédé par accident à Gaden. Inscriptions au greffe de paix du Locle jusqu'au vendredi 15 décembre 1893. Liquidation le mardi 19 décembre, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville du Locle.

Citations édictales

Les nommés Henri Droz, mécanicien, et Zélim-Auguste Vuille, colporteur, domiciliés précédemment à Neuchâtel, actuellement sans domicile connu, prévenus de coups et bles-

sures; Lina Muriset née Sagne, originaire du Landeron, journalière, actuellement en fuite, prévenue de vagabondage en récidive; sont cités à comparaître, le lundi 18 décembre 1893, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, devant le tribunal de police.

Bibliographie

Le roman d'un maître d'école, par Edmond de Amicis, traduit par H. Durand. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé. Prix, 3-50 francs.

Nous sommes en retard pour parler de ce volume. Cela vient de ce que — l'avouons-nous? — il est le premier de ceux de Amicis que nous arrivons à lire, et nous avons tenu à le lire à fond. On sait quelle réputation cet auteur a obtenue chez nous. Eh bien, là, franchement, nous attendions autre chose d'un talent si vanté. Le récit est incontestablement alerte, vif, les portraits des personnages sont lestement troussés, mais ce ne sont en réalité que des silhouettes, ce ne sont pas des études. L'auteur promène son héros de village en village, crayonne les gens de l'endroit et passe à d'autres. Le héros du livre est plus fouillé, mais toute l'histoire donne l'impression d'un agréable enchaînement de faits divers. Il y a pourtant d'excellentes pages pédagogiques, si bonnes même que nous en reproduisons un jour quelques-unes. C'est en elles qu'est la moëlle du livre. Quant à la traduction, elle est si bien faite qu'on croit lire une œuvre originale. On ne saurait faire mieux.

Fables, par Hermann Chappuis, illustrées de six planches et douze dessins, par David Estoppey. 1^{re} série. Neuchâtel, Attinger frères. Prix, 1 franc.

Ces fables sont essentiellement médiocres, et comme style, et comme pensée. Beaucoup pourraient être signées par M. de La Palisse. Quant aux dessins qui les illustrent, ils valent mieux: le Martin-Pêcheur-Critique entr'autres est très joli.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds (Société anonyme)

COURS DES CHANGES, le 16 novembre 1893

Table with columns: TAUX de l'acompt., Courte échéance, Trois mo., demande, offre, demande, offre. Rows include France, Belg q, Allemagne, Hollande, Vienne, Italie, Londres chèque, Londres, Russie, BBque Français, BBanque Allemande, 10 Mark or, E-Banque Anglais, Autrichiens, Roubles, Dollars et soup, Napoléons.

Exemple pour le pays 4 1/2 %. Tous nos prix s'entendent pour du papier bancaire et ne sont valables que pour le jour de leur publication, sans réserve de variations importantes. Nous donnons tous nos soins aux ordres de Bourse qui nous sont confiés. Nous donnons, sans frais, des délégations à trois jours de vue sur nos Comptoirs en Suisse, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Gall, Sion et Zurich, et des chèques au cours du jour sur notre Succursale de Paris. Nos cours s'entendent contre espèces franco commission.

Dans tous les cas de RACHITISME et de SCROFULOSE

(impureté du sang, amollissement des os, intumescence et suppuration des glandes, éruptions de la peau, inflammations scrofuleuses des yeux et du nez, etc.), qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, si l'on veut un remède d'une réelle efficacité, c'est de l'Hématogène du Dr-méd HOMMEL (Hæmoglobinum depuratum, sterilisat, liquid.) qu'il faudra faire usage. Gout très agréable et effet certain. Dépôts dans toutes les pharmacies. Prospectus avec des centaines d'attestations uniquement médicales gratis et franco. Nicolay & Cie Laborat. chim. pharm., Zurich. 12640 4'

Draps de Dames, Cheviots

en bleu, noir et p^r Robes de dames pure laine, le m. couleur de mode de fr. 1.45 à 4.75. Flanelles en laine et coton, Oxford et indiennes, le mètre à 35, 45, 55, 65 ct. Echantillons de toutes les étoffes pour dames et messieurs franco. (5) Göttinger & Co, Centralhof, Zurich.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que c'est aujourd'hui que se distribue partout gratuitement la 1^{re} édition illustrée du Comte de Monte-Cristo, le célèbre roman d'Alexandre Dumas. Dans cette œuvre incomparable, l'illustre romancier populaire a donné libre essor à sa brillante et féconde imagination. Cette merveilleuse histoire du Comte de Monte-Cristo captivera tous nos lecteurs. Toutes les livraisons sont illustrées de magnifiques dessins, dignes du chef-d'œuvre du maître Rielmer la première livraison gratuite partout. 14880

LA SCÈNE Revue théâtrale paraissant à la Chaux-de-Fonds chaque soir de représentation.

Journal distribué gratuitement. Les annonces sont reçues dès ce jour Case 903 ou à la Librairie A. Courvoisier. On peut réclamer La scène, gratuitement, un magasin de musique et instruments TH. WILINSKI, au Casino (bâtiment du Théâtre).

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

RUE DE LA RONDE

AU LOUVRE

RUE DE LA RONDE

J'ai l'avantage de porter à la connaissance du public que de retour de mes achats d'hiver, je suis des mieux assortis ; ayant traité avec de grandes fabriques, je puis vendre la marchandise **30 0/0** meilleur marché que partout ailleurs.

Aperçu de quelques articles :

- | | | | | | |
|---------------------------------------|--|---------------------------------------|---------------------------------|-------------------------|------------------------|
| Confections d'hiver pour dames | Confections pour hommes | Rayon de ROBES haute nouveauté | Articles pour Trousseaux | Cotonnade | Corsets 14097-2 |
| Jaquettes | Habits complets | Soleries | Toiles pour draps | Limoges | Laines |
| Mantes | Pardessus avec et sans pèlerine | Peluches | Nappes | Toiles | Chemises |
| Imperméables | Pardessus - Flotteurs | Velours | Essuie-mains | Indiennes | Caleçons |
| Manteaux d'enfants | Pantalons | Passementeries | Bazin à fleurs et rayé | Futaine imprimée | Mouchoirs |

Fourrures, Linoleum, Carpètes, Tapis Fonds de chambre, Toiles cirées, Rideaux guipure et jute, ainsi que beaucoup d'autres articles dont le détail serait trop long.

Venez vous rendre compte des prix avantageux et de la belle marchandise mise en vente !

C'est AU LOUVRE, rue de la Ronde

Ne confondez pas d'autres magasins avec **LE LOUVRE** qui n'a point de Succursale.

CRÉDIT MUTUEL OUVRIER

CHAUX-DE-FONDS

Remboursement des dépôts Série C, 6^e émission, dès le **jeudi 4 janvier 1894**.
Une nouvelle Série C, 7^e émission s'ouvrira le 2 janvier 1894. On délivre des carnets **dès maintenant**.
Tous les carnets de dépôts seront retirés **dès le 23 décembre 1893**, pour y ajouter les intérêts et procéder à leur vérification.
Escompte ; Compte-courant ; Prêts sur titres et hypothécaires ; Recouvrements ; Garde, achat et vente de titres ; Encaissement de coupons ; Rentes viagères ; Contrats d'assurances sur la vie (Le Phénix) et contre les accidents (La Rhénania) aux meilleures conditions.
On demande un jeune garçon comme apprenti.
LE GÉRANT : **Alfred Renaud**
14110 20

Liquidation complète

Régulateurs à poids, sonnerie, 1^{re} qualité, depuis 41 fr. 50.
Régulateurs à ressorts, sonnerie, mouvements garantis, depuis 15 fr. 50. Grand choix de **TABLEAUX** et **GLACES**, vendus 15 pour cent en dessous du prix de revient. **Vente au comptant**. — Se recommande, **Aristide Sémon, r. du Midi, St-Imier**
Un catalogue avec prix-courant est déposé chez M. Alfred Receveur, rue de la Serre 2, la Chaux-de-Fonds. S'y adresser de midi à 1 1/2 heure et le soir après les heures de travail. 13405 9^e

RÉGULATEURS

Au prix de facture, vente de quelques régulateurs provenant d'une des meilleures fabriques d'Allemagne.
GARANTIE ABSOLUE
S'adresser **rue de la Promenade n° 12 a**, au 1^{er} étage, à gauche. 14761 2

Immeubles Jos. Quadri

A louer de suite ou pour **St-Georges 1894** grands et petits **APPARTEMENTS** très confortables, rue **Léopold Robert, rue de la Serre et rue du Parc. Lessiveries et cour.** — S'adresser au **Gérant M. P. Gentil, rue du Parc 83.** 13013-2

MODES

Mlle J. Reymond informe sa bonne clientèle qu'elle vient de transférer son domicile
30, RUE DU PARC 30.
Toujours un beau choix de **Chapeaux** et **fournitures** ainsi que des ouvrages sur drap et toile. — Travail soigné. Prix modique. 14762-2

Magasin

Pour **Saint-Georges 1894**, à louer un **magasin avec appartement** de 2 pièces, alcôve et dépendances, corridor fermé, situé près de la place de l'Ouest.
S'adresser, de 2 à 3 heures après midi, rue du Temple allemand 59, au 2^{me} étage. 7694-23^e

SALON DE COIFFURE ET PARFUMERIE

6, Place Neuve 6 (Maison Farny)

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis, connaissances et au public en général qu'il a ouvert, dès le **11 novembre**, un **salon de coiffure et parfumerie**.
Ayant été employé pendant 15 mois dans un des premiers magasins de la Chaux-de-Fonds, il espère que ses efforts tendront à justifier la confiance qu'il sollicite. Il se permet de se recommander en ouvrages de **cheveux, bandeaux, toupets, frisettes, etc.**
14714-5
Louis HAMMERL.

LE TIRAGE DE LA LOTERIE

pour la construction d'une église catholique romaine à **NEUCHÂTEL** (Première série)
est irrévocablement fixé au **10 janvier 1894**, sous la surveillance des délégués de l'Etat.
Cette série donne droit à 70,000 fr. de lots se répartissant comme suit :

1 lot à fr. 20,000	1 lot à fr. 10,000
4 lots à fr. 5,000	5 lots à fr. 1,000
10 » » 1,000	20 » » 500
40 » » 500	100 » » 200
200 » » 100	400 » » 50

La **Liste officielle** du tirage sera envoyée à chaque acheteur de billet. Ceux-ci, tout en contribuant à une bonne œuvre, se ménagent la chance de gagner quelque lot important.
Prix du billet: 1 FRANC.
S'adresser au **Bureau de la loterie**, 6, rue Coulon, Neuchâtel, et à la **Chaux-de-Fonds** dans les dépôts suivants : Kiosque, place de l'Hôtel de Ville ; Kiosque, place de l'Ouest ; Mlle Girardin, rue du Premier-Mars 13 ; M. J. Dubois, rue de la Balance 6 ; Cercle catholique, rue du Premier-Mars 15 ; M. Ad. Régnier, rue du Puits 23 ; M. Altermatt, Café de la Croix-Blanche. (H-8796 x) 14301-15

OCCASION :

Un grand choix 14621-1

DE CONFECTIONS DE LA SAISON DERNIÈRE

à 30 % de rabais.

Un très grand choix des dernières nouveautés en Jaquettes, Mantes, Imperméables, Jaquettes peluche.

Balance 16 HENRI HAUSER Balance 16

Extraits de Malt du Dr G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration. 1 fr. 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale. 1 fr. 40
A l'iodure de fer. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis. 1 fr. 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses, l'asthme et la coqueluche. 1 fr. 50
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants. 1 fr. 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques, scrofuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants. 1 fr. 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace. 1 fr. 40
Sucre et Bonbons de Malt, très recherchés contre les affections catarrhales.
Ce sont les **seuls Produits de Malt** qui aient obtenu une **Médaille à Brème 1874.** Zurich : **Diplôme** pour excellente qualité.
Dans toutes les pharmacies de la Suisse. 16993-21

Epicierie - Mercerie

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il a repris le **magasin d'épicerie, mercerie et débit de sel, rue de l'Hôtel-de-Ville 17**, précédemment tenu par M. Benoit-Schneider.
Par des marchandises de première qualité et un service propre et consciencieux, il espère s'assurer la confiance qu'il sollicite.
Jules ROBERT-WEBER.
14625 2

Chaux-de-Fonds Parc 31 A. JEANNET & FILS LE LOCLE Couronne 316

Grand choix de Confections pour Hommes et Jeunes gens

Aperçu des principaux articles :
COMPLETS hommes, depuis fr. 31 ; en belle fantaisie pure laine à 45, 52, 56 — en drap velours, genre Elbeuf à 48, 58 et 70 — en belle cheviotte bleue à 56, etc. — de **Jeunes gens**, en beau drap velours à 39 — en cheviotte à 39.
PARDESSUS hommes, en fort drap à fr. 29 — en belle cheviotte diagonale à 63 — avec grandes pèlerines, fantaisies-nouveautés à 41, 48, 56 — de **Jeunes gens**, à pèlerines à 33, etc.
PÉLERINES françaises, cols piqués, capuchons doublés satin, en fin Molleton ; pour **garçons** à fr. 9.75, 11.25, 12.75 ; pour **hommes** à 14.25 et 17.75.
PANTALONS, en fort drap de travail à fr. 9.75, en nouveautés à 12, 15, 17, etc.
ROBES DE CHAMBRE à fr. 25, 34, 48. 1465 2
Ces articles, provenant d'une des plus fortes manufactures du continent, se distinguent par leur belle coupe, leurs bonnes doublures et la solidité de leurs étoffes et de leur confection.
Représentant pour la Chaux-de-Fonds : **Louis Bandelier.**

HUILES DE FOIE DE MORUE

Premier arrivage.

HUILE DE FOIE DE MORUE naturelle pure.
HUILE DE FOIE DE MORUE médicinale purifiée.
HUILE DE FOIE DE MORUE blonde rectifiée.
HUILE DE FOIE DE MORUE blanche, marque « Meyer », de Christiana. 14082-1
HUILE DE FOIE DE MERLUE.

DROGUERIE - STIERLIN & PERROCHET -

4, rue du Premier Mars 4, Chaux-de-Fonds.

On demande à acheter des **CHEVAUX** et des **ANES** gras et sains pour boucher — S'adresser rue de la Balance n° 12, au café. 14819-2

A louer place de l'Ouest ;
Pour **St-Georges 1894**, ensemble ou séparément, deux **APPARTEMENTS** contigus de 4 pièces chacun.
Pour **St-Martin 1894**, un **APPARTEMENT** de 5 pièces et balcon. Eau et gaz, 14666 3^e
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

MAGASIN
à louer pour **Saint-Martin**, au centre du village, avec arrière-magasin et logement de 3 pièces et dépendances.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 11795 26^e

A LOUER
pour **Saint-Georges 1894**, au second étage, un **appartement** de 4 grandes chambres, deux cuisines, deux alcôves et dépendances, situé à la **rue Neuve**
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14307 3

Arrêtons-nous ici

Vient d'arriver un grand choix de meubles nouveau style, de toute richesse, défiant toute concurrence, tels que : **secrétaires, dressoirs, tables à coulisses, bois de lit, commode, tables de nuit, etc.** Prix incroyables.
S'adresser chez M. Louis RAÏDT, rue du Progrès 7. 14665-1

A louer
un **grand local bien éclairé** pour comptoir ou atelier, à partir de **St-Martin**. — S'adresser rue Jaquet-Droz 45, au rez-de-chaussée. 14129 2

Les locaux
formant le rez-de-chaussée de la maison rue Fritz Courvoisier 7, sont à remettre. On pourrait les convertir en logement, atelier ou grand magasin, avec hautes devantures, au gré du preneur. Prix modéré. — S'adresser au 1^{er} étage. 13406-21

MAGASINS DE L'ANCRE

TÉLÉPHONE Léopold-Robert 19. **A. KOCHER** La Chaux-de-Fonds TÉLÉPHONE

Vêtements pour messieurs et enfants.
Uniformes de cadets.
Pardessus.
Pantalons.
Chemises blanches et couleur.
Spencers, caleçons, camisoles.

Confections pour dames.
Imperméables, pèlerines.
Vêtements de caoutchouc.
Tailles, Blouses, Jerseys.
Tabliers noirs et couleur.
Corsets, gants, châles russes.

Nouveautés pour robes d'hiver.
Nouveautés noires et mi-deuil.
Tissus pour costumes.
Flanelles et draps p^r robes de chambre.
Flanelles pour blouses et tailles.
Jupons confectionnés.

Flanelles coton et laine.
Flanelles, molletons imprimés.
Articles pour trousseaux.
Nappages, serviettes, éponges.
Tissus pour literie, couilils.
Crins, plumes et duvets. 12011-7

CHANGEMENT DE DOMICILE

Dès ce jour, le domicile et l'atelier de M. DANIEL HERMANN Maître Menuisier sont transférés 14763 5 75 - RUL DE LA DEMOISELLE - 75

Le domicile de M. ANTOINE DELAY, serrurier est transféré 14768 2 8, RUE DU PONT, 8

Changement de domicile

Mlle P. Blenz a transféré son domicile rue de la Demoiselle 41. Leçons de zither; Brevet du Conservatoire de Munich - Leçons d'anglais, d'allemand et de français. 14734 2

Changement de domicile

A partir du 6 novembre le domicile de J. FREY, marchand-tailleur sera transféré Rue Neuve 2.

Je profite de cette occasion pour me recommander à mon honorable clientèle, et au public en général, pour tout ce qui concerne ma profession. 14294-1

Changement de domicile

L'atelier de dorages de Mlle Adèle Vauthier est transféré rue du Collège 23, au premier étage. Elle se recommande à messieurs les fabricants d'horlogerie pour tout ce qui concerne sa partie. 14785-2

Changement de domicile

Mme Heger annonce à sa clientèle qu'elle a transféré son magasin 74, Rue du Parc 74 Elle profite de cette occasion pour recommander ses articles de laines. 14787-2 A. HEGER

Changement de domicile

Le domicile de Mme Droz-Jequier, doreuse est transféré rue St-Pierre 14. 14815 2

UN FABRICANT D'HORLOGERIE

très expérimenté, ayant travaillé durant de nombreuses années, dans tous les genres courants, or, argent et métal, demande à entrer en relation avec quelques maisons du pays faisant l'exportation. Fabrication garantie. - S'adresser sous H. 1639 Ch. à HA SENSTEIN et VOGLER, Chaux-de-Fonds. 14719-2

Avis aux Fabricants d'horlogerie

Un fabricant d'horlogerie ancien dans la partie demande à entrer en relations avec une bonne maison pour lui fournir régulièrement ses produits dans les pièces soignées, genres anglais. - S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL, qui indiquera. 14627 4

Horlogerie

On demande des termineurs pour petites montres 12 et 13 lignes auxquels on fournirait boîtes et mouvements plantés, travail suivi. Paiement comptant. Adresser les offres Case 395, Poste Chaux-de-Fonds. 14626-1

Logements à louer

De suite ou pour époque à convenir : Collège 22, un 2me étage de 2 chambres, un cabinet, une cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. 14805-18 Demoiselle 9, un rez-de-chaussée et cuisine. 14575-8 Charrière 4, un logement au premier étage de deux chambres, cuisine et dépendances. 14576 S'adresser à l'Etude

A. Monnier, avocat

Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché).

DÉCOUPAGES

or, argent et métal. Spécialité chiffres or pour gravures. - S'adresser rue du Doubs 83, au pignon. 13189-17

Repassseuse en linge.

Mlle ALICE CARNAL, RUE DU TEMPLE ALLEMAND 111, au 2me étage, se recommande à sa nombreuse clientèle et au public en général pour tout ce qui concerne sa profession. Repassage à neuf. Rideaux, Jupons etc. Ouvrage prompt et soigné. 14767 2

Tous les Mercredi et Vendredi, BEURRE de table

première qualité. Magasin F.-A. Jacot-Courvoisier 10, rue du Parc 10. 14511-2 Se recommande.

COMBUSTIBLES

Excellent Coke de chauffage et Coke pour émailleurs, etc., etc., à l'USINE à GAZ

Ensuite de nouveaux rabais sur toute la ligne, ce coke est meilleur marché que tout autre combustible analogue.

Aperçu de quelques prix :

Table with 3 columns: Description of coke, Quantity, Price. Includes rows for 'Coke de chauffage concassé' and 'Coke pour émailleur concassé'.

Ces prix s'entendent pour le coke en sac. Pris par char sans sac, il est fait un rabais de 10 centimes par 100 kilos. Le prix du coke non cassé est de 20 centimes inférieur par 100 kilos.

Grande mise en vente de tous les articles pour la saison d'hiver.

Gilets de chasse (spencers), Caleçons de toutes grandeurs et de tous prix pour messieurs, dames et enfants. Gilets de flanelle pour messieurs et dames. Gilets tricotés. Gilets Jaeger et en tous genres. Grand choix de mouchoirs et foulards, foulards pour la poche, cravates, faux-cols et manchettes. Corsets, couvertures de voyage. Grande spécialité en gants. Gants fourrés pour messieurs, dames enfants. Grand choix de chaussettes, bas pour messieurs et dames, bas pour vélos, Jupons. Chemises pour messieurs et dames, depuis fr. 3.-

Grande mise en vente de Châles, Capuchons et Bacheliques avec 40 et 50 % au dessous des prix, chez :

J.-B. RUCKLIN-FEHLMANN CHEMISIER Place de l'Hôtel-de-Ville et Rue de la Balance 2. 13905-1

Dépôt de broderies de St-Gall

Broderies en tous genres, tabliers, rideaux, robes, etc., etc., à des prix extrêmement réduits, inconnus jusqu'à ce jour, chez : 14624-1 Madame G. Fox-Bopp, rue du Doubs 99, au 2me étage.

Mouvements

On demande à acheter 500 mouvements entrant dans des boîtes savonnettes remontoir 16 lig. (grandeur américaine). Les ressorts de barillets devront être pourvus d'un arrêt-crochet pour éviter qu'on remonte au delà. La maison demande aussi qu'on lui soumette des catalogues et prix-courants de montres et mouvements particulièrement de mouvements pouvant se mettre dans des boîtes de fabrication américaine. Correspondance en anglais ou espagnol. - S'adresser sous initiales J. A. E. 14826, au bureau de L'IMPARTIAL.

Les remèdes anti-dartreux du Dr. SMID

consistant en pommade No I et II et en pilules dépuratives ont prouvé qu'ils sont aussi efficaces qu'inoffensifs dans toutes les maladies de la peau, éruptions cutanées, etc. La pommade No I guérit les dartres humides, eczéma, démangeaisons, éruptions au visage, boutons, ulcères aux pieds, flux salin, ulcérations, plaies, impuretés de la peau, etc., et la pommade No II les dartres sèches, dartres écailleuses, psoriasis, teigne, etc. L'emploi simultané de la pommade et des pilules dépuratives fait disparaître les éruptions et purifie le sang. Un paquet contenant un pot de pommade et une boîte de pilules dépuratives coûte fr. 3.75 - Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. - Dépôt : A la Chaux-de-Fonds et au Locle dans toutes les pharmacies; Couvet : Phm. F. CHOPARD. 8:97-3 Neuchâtel: A. DÄDEL et A. BOURGEOIS, pharmaciens.

FABRIQUE DE BOITES argent et galonné - en tous genres

E. CHATELAIN PORRENTRUUY (Suisse) (H-5546 J) Spécialité de genre allemand. 12840 19

Bandages

Bandages pour hernies inguinales et orurales dans les qualités ord., moyenne et fine et à tous les prix, bandages anatomiques avec et sans mécanisme, des derniers et meilleurs systèmes, dépassant tous les autres par leur solidité et construction pratique et retenant même les hernies scrotales les plus fortes. Bandages à levier. Bandages à ceinture élastique sans ressort, ne gênant pas du tout. Bandages universels pour hernies ombilicales, ceintures pour dames enceintes et faiblesse du bas ventre. Bandages pour descentes de la matrice, pessaires, bandages pour descente du fondement, redresseurs et appareils pour la tenue inégale du corps et jambes tortues, machines orthopédiques, suspensoirs avec bourse en tricot et en cuir, bas élastiques (pour varices, ulcères aux pieds, faiblesse et tumeurs de jambes). Appareils hygiéniques et articles en caoutchouc. Urineaux pour incontinence de l'urine pour jour et nuit. Dans le domaine des bandages il se passe des fautes énormes. On voit souvent des bandages dont la construction se moque de toute science et qui n'occasionnent au porteur que des tortures et de l'insécurité au lieu de lui servir de soulagement et de garantie. Le fait est constaté, hélas, que beaucoup de hernie x achètent de préférence et à leur grand préjudice cette marchandise de fabrique ordinaire et légère qui ne sert qu'à empirer le mal. En portant de mauvais bandages qui ne couvrent pas bien, les hernieux s'exposent toujours au danger d'un étranglement de la hernie dont les suites sont souvent mortelles et de plus d'agrandir la hernie et d'augmenter ses douleurs. Celui qui veut donc se garantir contre les accidents et les suites hasardeuses, doit mettre de côté tout bandage qui laisse sortir la hernie pendant le travail ou certains mouvements et ne pas acheter cette marchandise de rebut, à bon marché. Qu'il s'adresse au soussigné par lettre et il recevra un bandage irréprochable avec garantie, qui retiendra complètement la hernie. Il suffit d'indiquer dans la lettre la circonférence du corps et la nature de la hernie. Les bandages qui ne conviennent pas sont échangés. Expédition dans tous les pays. Une partie de bandages à prix réduit. Point de dépôt: donc s'adresser directement à Karrer Gallati, Kirchstrasse 406, Glaris. 11904-19

Vente au détail

MONTRES garanties or, argent, acier et métal.

F. ARNOLD DROZ 39, Rue Jaquet-Droz 39 CHAUX-DE-FONDS 13756-91

AVIS aux amateurs de découpages

Grand choix de beaux modèles depuis 10 c. pièce. Sables d'excellente qualité, à 20 et 25 cent. la douzaine; rabais par grosse. Mèches, à 80 c. la douzaine. Beau bois érable et noyer, à prix avantageux. Cartes d'outils, depuis 3 fr. S'adresser rue du Manège 11 (maison de la Crèche de l'Amitié), au premier étage, à gauche. 14191-1

Advertisement for LA RENAUDINE toothpaste, mentioning a medal from the 1889 Exposition Universelle and its effectiveness for dental hygiene.

M. Gottlieb Krebs Rue de la Ronde 37 se recommande aux sociétés, ainsi qu'à toutes les personnes ayant besoin de ses services pour courses et encaissements. 14773 2

Ouvrage à sortir.

Empierrements 8 trous. Réglages Breguet petites pièces, vis, emboîtages, repassages et dorages. On exige une qualité irréprochable. S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 14769 2

Société pour la distillation de KIRSCH PUR à ZOUG

Advertisement for KIRSCHWASSER GESELLSCHAFT featuring a logo with a bird and text describing their products and contact information.

CIDRE DE POIRES véritable

à 35 centimes le litre, à l'Epicier, rue du Gronier 23 14818-2

V.-A. Grandjean-Perrenoud

Représentant de commerce CHAUX-DE-FONDS

Cidre de pommes, en fûts de 100 à 600 litres. Cidre de poires, en fûts de 100 à 600 litres. Eau-de-vie de fruits (dit Bätzli). Eau-de-cerises de Zoug, qualité garantie. 12646 32 Echantillons à disposition.

On obtiendra sûrement un teint frais et une peau blanche Les boutons et autres impuretés disparaissent en peu de temps par l'emploi journalier du

Savon au Lait de Lys de Bergmann & Co., à Zurich et Dresde. 1357-3 Dépôt chez M. Sal. WEILL, coiffeur, à 75 c.

Advertisement for AUG. MARTIN & Co. CLICHÉS en tous genres, featuring a logo and text about their printing services.

PIVOTAGES. Le soussigné donne-rait des pivotages à faire à domicile, grandeur 13 lig. cyl. Payables comptant - PAUL FROIDEVAUX, planteur d'échappements cyl., aux BREULEUX (Jura Bernois). 14644 8

Représentation

Un ancien fabricant et négociant en horlogerie devant se fixer en Egypte, prendrait la représentation pour ce pays, de deux ou trois bonnes fabriques faisant des genres différents. - S'adresser sous chiffres L. A. 14772 au bureau de L'IMPARTIAL. 14772-2

Rideaux

Reçu un joli choix de rideaux en guipure Dar. 14753-2 Dentelles au coussin, chez Mme VAGLIO, lingère Rue de la Serre 43.

Maison. A vendre de gré à habitation, au centre du village, comprenant trois logements et un magasin. Eau et gaz. Rapport avantageux assuré. 50,000 fr. S'adr. au bureau de L'IMPARTIAL. 14664 1

Miel du pays garanti pur

Au détail à 75 ct. le demi kilo dans les confiseries : Douillot, Place du Marché. G. Rickli, rue Neuve. M. Ruch, rue du Versoix. Perrenoud, rue de la Balance. P. A. Vuille, rue du Parc. A. Sommer, rue de l'Hôtel de-Ville. H. Buffat, rue des Terreaux. 14132 4

Gérances d'Immeubles et Bienfonds

ALPHONSE BENOIT 13902-2 1, rue de la Charrière 1.

Bois à brûler. A vendre du bois de tuyaard et sapin sec non façonné et façonné, sacs et cercles, rendu à domicile. Gros et Détail. Prix modique. - S'adresser rue du Puits n° 6. 14661 1

Advertisement for COGNACS TEILLIARD, listing various quality levels and prices for cognac.

A louer pour St-Georges 1894

GRAND APPARTEMENT situé rue Léopold Robert, au centre des affaires. Convientrait pour bureaux, comptoir et logement. 13019-2 S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Magasin Sœurs Montandon

rue de la Demoiselle 37. Beau choix de Spencers, caleçons, camisoles etc. Faute de place liquidation des broderies. 14863 3

A LOUER
un petit logement, pour de suite ou plus tard, situé rue du Progrès 75.
Bureau Rüeegger Léopold Robert n° 6. 14913 5

HORLOGERIE. On demande des montres à finir avec boîtes et mouvements plantés. — S'adresser sous chiffres 14896, au bureau de L'IMPARTIAL. 14896-3

SALAMIS de Milan
première qualité, à 3 fr. le kilo, franco à destination. On cherche des AGENTS.
RUFFONI frères, MAGADINO.
H-2810-Lg 14895-10

Aux parents! Dans une famille au Val-de-Ruz, on prendrait en pension deux ou trois enfants. Soins maternels sont assurés. — S'adresser à Mme Améz-Droz, Saules. 14886 8

A LOUER
pour de suite ou plus tard, un beau logement de 8 chambres, à la Rue de la Serre 8. 14912 5
Bureau Rüeegger Léopold-Robert n° 6.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Le soussigné **Prestinari Barthélemi**, menuisier, a transféré son atelier 68, RUE DU PROGRÈS 68.
Il se recommande à l'honorable public de la Chaux-de-Fonds, assurant un travail prompt et prix modérés. 14838 3

BIJOUTERIE ET ORFÈVRE
ACHAT ET ÉCHANGE de matières or et argent
JULES VETTER GENEVE
Réparations diverses
SUR DEMANDE ENVOI DE MARCHANDISES A CHOIX
(X-3600-X) 8775-19

GLACES ET TABLEAUX
Grand assortiment riche et varié de glaces et tableaux, vues et paysages suisses, cadres antiques et dorés, grande nouveauté. Prix défiant toute concurrence. Beau choix de régulateurs. — Vente à l'abonnement. 14602-11
Dépositaire : **E. Huguenin-Droz**, Rue de la Paix 79, au 2^{me} étage.

Etude de Ch. BARBIER, not.

A LOUER
Pour Saint-Georges 1894 :
Léop. Robert 66, rez-de-chaussée de 3 pièces. 14358-1

Demoiselle 91, rez-de-chaussée de 3 pièces. 14359

Progrès 2, premier étage de 2 pièces et alcôve. 14360

Progrès 6 a, rez-de-chaussée de trois pièces. 14361

Terreaux 8, rez-de-chaussée de trois pièces. 14362

Terreaux 8, deuxième étage de trois pièces. 14363

Terreaux 14, troisième étage de 3 pièces et alcôve. 14364

Terreaux 23, premier étage de trois pièces. 14365

Puits 17, une belle CAVE. 13730 2

Puits 17, un rez-de-chaussée de 2 pièces. 13731

Puits 17, un premier étage de 2 pièces. 13732

Industrie 10, un troisième étage de 3 pièces. 13733

Industrie 10, un deuxième étage de 3 pièces. 13734

Terreaux 12, un troisième étage de 4 pièces. 13735

Terreaux 14, un deuxième étage de 3 pièces. 13736

Terreaux 14, un rez-de-chaussée de 3 pièces. 13737

Doubs 29, un rez de chaussée d'une pièce. 13738

Paix 59, un pignon de 3 pièces. 13739

Demoiselle 93, un pignon de 2 pièces. 13740

Demoiselle 92, un deuxième étage de 3 pièces. 13741

Léopold Robert 66, un pignon de 3 pièces. 13742

Liquidation
au NÈGRE, rue de la Balance 16.
Pour cause de maladie liquidation à bas prix de parapluies, parasols, ombrelles, cravates, bretelles et jouets d'enfants. — Le magasin de tabacs et cigares seul subsistera. 11640 2

MES DAMES
J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de monter, rue de la Paix 43, un **ATELIER POUR ROBES ET CONFECTIONS.**
A cet effet, je me suis procuré des ouvrières de premier ordre, sortant des meilleurs ateliers de confections de Zurich. Je peux vous garantir que tous mes efforts tendront à vous procurer un ouvrage propre et soigné, ne laissant rien à désirer comme bienfaisance. **Prix modérés.** Je me charge de tous les genres de réparations et me recommande particulièrement pour les confections pour **bals, noces et soirées.** Espérant que vous voudrez bien agréer mes offres, je vous prie d'agréer, M....., mes civilités empressées, 14899-3
E. Schneckenburger.

DES RONDINS DE SAPIN A PAPIER
sont achetés tous les jours et payés au meilleur prix par la **Fabrique de Cellulose d'Attisholz**
(s 541-y) près Soleure, gare Luterbach. 14898-12

Vente d'immeubles aux enchères publiques
le 11 décembre 1893, dès 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la Justice de Paix

l'administration de la succession répuiliée de dame **MARIE-ANNE FARNY**, à la Chaux-de-Fonds, fera procéder ensuite de décision prise par les créanciers hypothécaires à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles dépendant de cette succession, savoir :

Cadastre de la Chaux-de-Fonds.
I
Article 489. Plan folio 2, n° 181, 182, Rue Neuve, Bâtiment et dépendances de 290 mètres carrés. Limites : Nord, Place Neuve; Est, 22; Sud, rue Neuve; Ouest, 1411.

Cet immeuble consiste en une petite maison d'habitation, située à la Chaux-de-Fonds, portant le n° 8 de la rue Neuve, assurée contre l'incendie pour fr. 20,000. Elle renferme une boucherie avec dépendances bien achalandée et d'une bonne réputation. — Elle offre pour tout amateur sérieux un placement de fonds avantageux.

Article 490. Plan folio 90, n° 1 à 9. **Le Chalet**, Bâtiment, jardin et pré de 75697 mètres carrés, Limites : Nord, 63; Est, 55; Sud et Ouest, chemin de la Maison Monsieur et 871.

Article 491. Plan folio 90, n° 17, **Somballe**, pré de 59,000 mètres carrés. Limites : Nord, 370 et chemin de la Maison Monsieur; Est, 54 et 1269; Sud 970; Ouest 370.

Ce pré est situé au sud de la propriété précédente au-dessous de la route cantonale de la Maison Monsieur.
Ces deux articles qui seront vendus ensemble, forment la propriété appelée « Jérusalem ». Elle est située près de la Chaux-de-Fonds, d'un accès facile, au bord de la route de la Maison Monsieur; elle comprend trois bâtiments assurés respectivement fr. 80,000, fr. 12,000 et fr. 7,500 et des terrains en nature de jardin, parc et pré.

Article 492. Plan folio 209, n° 6, 7, 8, 9, 10. **Aux petites Crosettes**, Bâtiment, dépendances, pré et pâturages de 70929 mètres carrés. Limites : Nord, 1502 et 123, Est, 537 et le chemin des Petites Crosettes; Ouest, 1502.

Article 493. Plan folio 209, n° 11. **Aux Petites Crosettes**, Pré de 16260 mètres carrés. Nord et Ouest, chemin des Petites Crosettes; Est, 536; Sud, 536 et 798.

Ces deux articles seront vendus ensemble; ils forment un seul immeuble, situé aux Petites Crosettes, comprenant maison d'habitation avec jardin, prés et pâturage boisé.
La maison porte le n° 8 du quartier des Petites Crosettes; elle est assurée contre l'incendie pour fr. 11,000.

Cadastre des Eplatures.
IV
Article 225. Plan folio 55, n° 1, 2, 3, 4 et 20. **Sur les Sentiers**, Bâtiment, place, jardins et prés de 140,320 mètres carrés. Limites : Nord, 66, 40, 62, 29, 31, 30; Est, 177; Sud, 481, 86; Ouest, 204, 25.

Cet immeuble comprend une maison d'habitation avec jardin et prés; très bien situé, à quelques pas de la route cantonale de la Chaux-de-Fonds au Locle et est d'une exploitation facile; la maison qui porte le n° 23, Section grise des Eplatures, peut être considérée comme une des fermes les mieux placées des environs de la Chaux-de-Fonds.

Les conditions de la vente, qui aura lieu conformément aux dispositions des articles 183 à 143 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposées à l'office dès le 1^{er} décembre 1893.
Sommaton est faite aux créanciers hypothécaires et à tous autres intéressés de produire à l'administration soussignée, dans le délai de vingt jours dès la première publication du présent avis, leurs droits sur les immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais.
Pour tous autres renseignements s'adresser à l'administration soussignée.
L'administrateur de la succession répuiliée de Marie-Anne FARNY :
14500-8 **Georges Leuba, avocat**

BOIS DE CHAUFFAGE

	Foyard	Sapin	Branches
En bûches	fr. 48.—	38.—	34.—
Façonné, 3 tailles	> 58.—	48.—	44.—
> 4	> 60.—	50.—	46.—

les 4 stères, franco domicile, le bois façonné rendu entassé au bûcher.
Déchets de bois, rendu au bûcher
100 k^g fr. 3.60 500 k^g fr. 17.— 1000 k^g fr. 32.—

Anthracite belge, première qualité; **briquettes de lignite, houilles, coke, houille de torge, coke de fonte, charbon foyard, charbon natron.**
Prompte livraison. **Commandes au** Vente au comptant.
Chantier Prêtre
TÉLÉPHONE et au magasin rue Neuve 16 A. TÉLÉPHONE

Les Almanachs de Berne et Vevey
sont arrivés. — Prix : 30 cent.
LIBRAIRIE-PAPETERIE A. COURVOISIER, place du Marché

LIVRAISONS
1 et 2
viennent de paraître.
ANNUAIRE HANS SCHWARZ
pour l'industrie et le Commerce de la Suisse.
(deuxième année)

L'Annuaire Hans Schwarz est le plus correct et le plus complet de tous les ouvrages de ce genre. Il ne se contente pas seulement de publier la raison sociale, il y ajoute aussi ses spécialités et nous dit, si la raison sociale est inscrite au registre de commerce. En outre il nous fait connaître le propriétaire ainsi que l'année de fondation et nous donne des renseignements sur le nombre d'ouvriers, la force motrice, chauffage et éclairage des établissements industriels.

L'Annuaire Hans Schwarz a la meilleure classification des branches d'affaires, avec un registre spécial. Un répertoire alphabétique des spécialités nomme à chaque article les fabricants et négociants de la Suisse. De plus il contient une carte géographique de la Suisse (hauteur et largeur 67/60 cm) avec les dernières innovations.

Prix du livre complet (format de 180/270 mm, 2500 pages environ) en le commandant d'avance fr. 20 (12 livraisons à fr. 1.50 et couverture à fr. 2).
Prix des cantons qui paraissent à part : ZURICH fr. 6; BERNE fr. 6; LU-CERNE fr. 5; URI fr. 2; SCHWYZ fr. 2; UNTERWALDEN fr. 3; GLARIS fr. 4; Zoug fr. 2; Fribourg fr. 5; Soleure fr. 4; BALE (ville et campagne) fr. 4; SCHAFFHOUSE fr. 4; APPENZELL (Rhodes extér. et intér.) fr. 3; ST-GALL fr. 5; GRISONS fr. 5; ARGOVIE fr. 5; THURGOVIE fr. 5; TESSIN fr. 3; VAUD fr. 6; VALAIS fr. 4; NEUCHÂTEL fr. 3; GENEVE fr. 5.

Ces PRIX s'appliquent seulement en commandant d'avance et sont payables à la réception; plus tard les prix s'augmentent de 30%. Les commandes s'adressent aux éditeurs :
Hans Schwarz & Cie
IMPRIMERIE à Bassersdorf, près ZURICH.

Poudre dépurative du sang
du Dr. méd. J.-U. HOHL
d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans est le meilleur remède pour des cures dépuratives, facile à prendre et inuisible.
Dans des cas de maladie de la peau, dartres, éruptions, rougeur du visage, ulcères aux pieds, affections cancéreuses, scrofules, tuméfaction des glandes, formation défectueuse et impurétés du sang, congestion, maladies sexuelles, manque d'appétit, maux d'estomac, constipation, etc. on obtient des résultats surprenants.
Certificat. Je soussigné certifie très volontiers que mon garçon Rodolphe qui a été complètement guéri par les poudres dépuratives du Dr J.-U. Hohl, à Bâle. Je peux donc recommander cet excellent remède à tous ceux qui sont atteints de ces maladies. Aug. Basler, employé de chemin de fer, Bâle. — Prix fr. 1.55. Afin d'éviter des contrefaçons il faut bien prendre note de l'adresse exacte : **Dr. J. U. Hohl's Sohn, Basel.** Dépôt général : **P. Hartmann**, pharmacien, à Steckborn. — Dépôts : **Neuchâtel**, Pharm. A. Donner, Pharm. A. Dardel, Pharm. A. Bourgeois; **Fontaines**, Pharm. F.-H. Borel; **Cernier**, Pharm. Jobens; **Fleurier**, Pharm. Guillaume Gentil; **Ponts-Martel**, Pharmacien Chapuis. 7672-2

VOULEZ VOUS LA SANTE ?
FELIX BISLERI, Bellinzona
FELIX BISLERI, Bellinzona
LE FERRO-CHINA-BISLERI
Liquore reconstituante du sang. Indispensable pour la famille. 896 83
Dépôt chez **M. Pellegrini-Cherabino**, rue de la Demoiselle 118, Chaux-de-Fonds.

GÉRANCES
Achat et Vente d'immeubles
A. PERRET-GENTIL
5, rue de la Loge — rue de la Loge 5.

A louer pour St-Martin 1893 : **Léopold Robert 18 a**, un grand logement de 5 pièces, prix réduit; **Ronde 6**, un beau logement de 4 pièces, prix réduit; **Ronde 6**, un logement de 2 pièces; **Gibraltar 13**, un logement de 3 pièces, remis à neuf, 38 fr. par mois avec eau.

A louer pour St-Georges 1894, près de la place du Marché une **Boulangerie** avec logement et grands locaux, prix réduit; aux Eplatures, deux beaux Domaines suffisants pour la garde de 8 à 14 bêtes. 13438-6

A vendre près d'une gare du Jura Berne nois un hôtel avec boulangerie et terre suffisant pour la garde de 4 bêtes. Bonne clientèle. Belle situation. Prix réduit. Facilité pour le paiement.

Nouveau Modèle de ROBINET
à pression, sans presse-étoupe, pour cuisines, buanderies, etc.



Plus de coulage!
Ce robinet est d'une construction plus simple et plus solide que les robinets soupapes employés jusqu'à ce jour. Il est à l'abri de la gelée, attendu qu'étant fermé il est toujours vide et peut supporter n'importe quelle pression.
Il peut aussi être employé pour l'eau chaude et la vapeur. 14508-1
Prix : 4 fr. 50.
Remise spéciale pour appareilleurs.
En vente chez
Lonis Rossel, ferblantier-appareilleur
NEUCHÂTEL, seul dépositaire.

Voiturier. On cherche de suite un voiturier pour 200 à 300 plantes de sapin. — S'adresser à Gottlieb Stauffer, rue Jaquet-Droz 8 14709-2

APPARTEMENT à LOUER
A LOUER
un beau logement de 3 pièces, avec cuisine et dépendances, situé au soleil et dans le voisinage immédiat de la Place du Marché.
S'adresser à **M. Auguste Jaquet**, notaire, place Neuve 12. 12765-78

ÉTAT DES BESTIAUX
abattus dans les Abattoirs publics du 5 Nov. au 14 Nov. 1893.

39 bœufs, 97 porcs, 94 veaux, 41 moutons, 1 chèvre.

- M. Edouard Schneider, 1 génisse.
- M. David Weill, 1 génisse.
- M. Zélim Jacot, 1 vache.
- M. Jean Funk, 2 vaches.
- M. Joseph Schmidiger, 1 vache.
- M. Emile Grossen, 1 vache, 1 génisse et 1 taureau.
- M. Paul Gutzwyler, 1 vache.
- M. Louis Heimann, 2 vaches.
- M. Charles Beiser, 1 génisse.
- M. Rudolf Haller, 1 vache.
- M. Fritz Buhler, 1 vache.
- M. Gabriel Bloch, 1 vache.
- M. Emile Schneider, 2 vaches.

VIANDE DU DEHORS
transportée aux abattoirs pour y être visitée et qui a été estampillée, du 5 Nov. au 14 Nov. 1893.

M. Zélim Jacot, 54 lapins.
M. Joseph Schmidiger, 3/8 vache, 3 moutons et 41 lapins.
M. Jean Funk, 76 lapins.
M. Edouard Sandoz, Joux-Perret, 1/4 vache.

Mme veuve Roth, 31 lapins.
M. Edouard Matile, Coudres, 1/2 vache.
M. André Fuhrmann, 93 lapins, 1 cabri.
La Chaux-de-Fonds, le 7 Nov. 1893.
Dicastère de la Police locale.

Guillocheur. Un guillocheur demande une place pour le 20 novembre — S'adresser à Eugène Chapuis, Delémont. 14905-2

Commissionnaire. Une jeune personne comme commissionnaire. — S'adresser Place d'Armes 4, au rez-de-chaussée. 14888-3

Une jeune fille bien au courant des travaux du ménage et de la couture désire se placer dans une honorable famille. — S'adresser rue St-Pierre 18, au 1^{er} étage. 14892-3

Tailleur. Une jeune demoiselle, parlant allemand et français, demande une place comme ouvrière tailleur ou demoiselle de magasin. — S'adresser rue de la Demoiselle 115, au rez-de-chaussée. 14816-2

Assujetti. Un jeune homme de 17 ans comme assujetti emboîteur. 14776-2
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Une jeune fille cherche à se placer dans une petite famille honnête, sans enfants si possible. — S'adresser rue de la Promenade 1, chez M. Sandoz. 14777 2

Peintre. Un peintre en romaines genres soignés se recommande pour de l'ouvrage à la maison. — S'adresser rue du Temple Allemand 101. 14786-2

Une jeune fille de toute moralité et connaissant très bien la cuisine, cherche une place au plus vite — S'adresser rue Léopold-Robert 39, chez Mme Meyer. 14784 2

Remonteur. Un jeune remonteur capable et sérieux, connaissant bien la montre cylindre désire entrer dans un bon comptoir, où il aurait l'occasion d'apprendre à remonter les ancre. Certificats à disposition. — Prière de s'adresser au bureau de L'IMPARTIAL, sous initiales J. T. 14801. 14801-2

Horlogerie. Un jeune homme ayant travaillé aux remontages de chronographes et compteurs, cherche à entrer en relations avec un bon fabricant ou négociant d'horlogerie pour ces pièces ou pour des petites pièces remonteuses soignées ancre ou cylindre. — Adresser les offres sous initiales A. B. 14796 au bureau de L'IMPARTIAL. 14796-2

Tailleur. Une bonne tailleur de vêtements commande pour tout ce qui concerne sa profession, en journée ou à la maison; on se charge aussi des habillements de petits garçons.
A la même adresse on demande une place pour une assujettie débruseuse ou elle pourrait entrer de suite. — S'adr. rue du Temple allemand 101, au pignon. 14775-2

Un nouvel atelier de polissages et finissages de boîtes or et argent, avivages de boîtes à des prix très modérés, se recommande. — S'adresser rue de la Demoiselle 47, au pignon. 14785-2

Une personne d'un certain âge cherche une place dans une maison bourgeoise, ou pour un emploi quelconque. 14803-3
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Une personne d'un certain âge, bien recommandable, cherche une place dans une maison bourgeoise, ou pour un emploi quelconque. 14803-3
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Femme de chambre. Une personne cherche une place comme femme de chambre ou aide dans un ménage. — S'adresser à M. F. Kaufmann, rue du Collège 18. 14805-2

Mécanicien. On demande pour un garçon de 17 ans, une place d'assujettissement. — S'adresser à Mme veuve Wuillomenet, à VILLERET. 14811-2

Commissionnaire. Un homme d'un certain âge pouvant fournir de bons certificats, cherche une place de commissionnaire dans un commerce ou dans un magasin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14810-3

Bonne. Une jeune fille sachant très bien coudre, cherche au plus vite une place de bonne auprès de deux ou trois enfants. 14635-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un homme âgé de 34 ans, parlant allemand et français, demande une place comme homme de peine dans un bureau ou un magasin. — S'adresser rue de la Demoiselle 5, au rez-de-chaussée. 14637-1

Commissionnaire. Un jeune homme âgé de 18 ans, cherche une place de commissionnaire ou à défaut comme aide dans un magasin. — Ecrire à M. C. Müller, maréchal, à Champvent (Vaud). 14638-1

Un jeune homme marié et sérieux, cherche de suite un emploi quelconque dans un magasin, bureau ou atelier. — S'adresser rue du Premier Mars 14 c, au rez-de-chaussée, à gauche. 14639-1

Horloger. Un homme marié demande une place soit dans un atelier ou dans une fabrique où il pourrait travailler sur une partie de l'horlogerie. — A la même adresse on se recommande pour le polissage et vernissage de meubles, ainsi que de pianos. — S'adr. à J. Luginbühl, rue de l'Hôtel-de-Ville 38, au 3^e étage. 14691-1

Régleuse. Une demoiselle demande une place comme ouvrière régleuse. 14633-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme âgé de 18 ans, fort et robuste cherche emploi de suite comme homme de peine ou aide-dégrossisseur. — S'adresser rue de l'Industrie 10, chez M. Perroti. 14692-1

Adoucesseuse. On demande pour entrer de suite un ouvrier adoucesseur de mouvements. Ouvrage suivi. 14906-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Guillocheur. On demande un bon guillocheur pour faire régulièrement quelques heures par jour. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14887-3

Pierriste. On demande de suite un bon pierriste pour moyennes. Ouvrage suivi et lucratif. Bon gage. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 25 A, au rez-de-chaussée. 14891-3

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse pour boîtes or. — S'adresser rue du Nord 127, maison Rodigari, au premier étage, à gauche. 14890-3

Doreur. On demande pour entrer de suite un ouvrier doreur sachant graver et gratterboiser. — S'adresser rue des Granges 6, au premier étage, à droite. 14894-3

Domestique. On demande un jeune homme de 16 à 18 ans, sachant bien traire et de toute confiance. Intitulé de se présenter sans de bons certificats. — Adresser les offres, tous les matins de 8 à 10 heures, au restaurant Hermann, rue des Terreaux 1. 14889-3

Apprentie. On demande une apprentie polisseuse de boîtes or (boîtes fantaisie); un jeune garçon ou une jeune fille pour commissionnaire et travaux d'atelier. — S'adresser rue D. JeanRichard 37. 14893-3

Apprentie. Une jeune fille est demandée comme apprentie polisseuse. Elle serait payée de suite, nourrie et logée chez son patron. — S'adr. rue du Four. 4. 14927-3

Sertisseuse. On demande de suite une bonne sertisseuse de moyennes, de toute moralité. Ouvrage assuré et vie de famille. 14764-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. On demande de suite des remonteurs pour petites et grandes pièces. 14765-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Placier. On demande un bon placier. Intitulé de se présenter sans de bons certificats. — S'adresser à la Compagnie Singer, rue Daniel JeanRichard 21. — A la même adresse à vendre un bon petit fourneau, très peu usagé. 14783-2

Apprentie. On demande comme apprentie polisseuse de boîtes or, une jeune fille libérée des écoles, et de parents honnêtes pour être entièrement chez ses maîtres. 14804-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emailleur. On demande un bon ouvrier émailleur, habile, et connaissant sa partie à fond. Bon gage est assuré — S'adresser à M. Alfred Schiffmann-Bourquin, à St-Imier. 14807-2

Journalière. On demande une journalière pouvant disposer d'une demi-journée par semaine. — S'adresser à LA PENSÉE, place Neuve 8. 14817-2

Remonteur. On demande un remonteur pour petites pièces cylindre, 13 lignes. Entrée de suite. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14636-1

On demande de suite une ou deux dames pouvant disposer de quelques heures par jour pour s'occuper de la vente d'un article lucratif. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14634-1

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser au Restaurant de Gibraltar. 14631-1

Commissionnaire. On demande un jeune homme de toute moralité et libéré des écoles comme commissionnaire. Entrée de suite. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14667-1

Un jeune homme ayant fait les échappements ancre, trouverait à se placer chez un bon horloger pour apprendre à démonter et remonter. 14689-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande une jeune fille libérée des écoles, comme commissionnaire. — S'adresser au comptoir V.-A. Brunner, rue de la Cure 7. 14166-12

Comptable Un bon comptable au courant de la fabrication et muni d'excellentes références, trouverait à se placer. — Adresser les offres case 581, Chaux-de-Fonds. 14690-1

Pivoteurs. On demande pour le Val-de-Ruz deux bons ouvriers pivoteurs ancre pour courtes-fourchettes, auxquels on fournirait chambre et pension si on le désire. Entrée de suite. — S'adresser à M. Louis Cachelin, à Villiers. 14521-1

Appartement. A louer pour St-Georges 1894 un bel appartement de 4 pièces, corridor fermé, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. Prix annuel 600 fr., eau comprise. — S'adresser rue de la Chapelle 3. 14907-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1894 un bel appartement de 6 pièces, corridor fermé, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. Prix annuel 900 fr., eau comprise. — S'adresser rue de la Chapelle 3. 14908-3

Logement. A louer pour St-Georges 1894, un logement au 1^{er} étage, de 3 pièces et dépendances, situé au centre du village. — S'adresser pour le visiter au magasin de ferblanterie, rue du Versoix 7. 14921-6

Logement. On offre à louer de suite un plus tard, près de la gare, un appartement de 3 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser au magasin, rue Daniel JeanRichard 37. 14926-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un ou deux messieurs de moralité. — S'adresser rue de la Serre 101, au 1^{er} étage, à gauche. 14914-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée à des personnes solvables. — S'adresser rue du Temple Allemand 107, au 3^e étage à droite. 14915-3

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue de la Charrière n° 8, au premier étage, à gauche. 14916-3

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée avec part à la cuisine. — S'adresser rue des Fleurs 2. 14917-3

Chambre. On offre à louer une chambre meublée à 2 messieurs. S'adresser chez Mme Cattaneo, rue du Puits 27. 14918-3

Chambre. On offre à louer de suite une belle chambre meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adr. chez M. Albert Wenker, rue du Progrès n° 101, au 2^e étage, à droite. 14919-3

Chambre. On offre à louer de suite une chambre meublée, indépendante. 14920-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. Une dame offre à partager sa chambre avec une dame ou demoiselle de toute moralité. 14928-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour St-Georges 1894 un bel appartement composé de 3 chambres, dont une à 3 fenêtres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil et situé au premier étage. S'adresser chez Mme veuve Laplace, rue de la Charrière 3. 14771-5

Appartements. A louer de suite un plus tard, à des personnes d'ordre, trois appartements de deux et trois pièces, avec toutes les dépendances et jardin, bien exposés au soleil. — S'adresser à M. S. Hugonin, rue du Doubs 35. 14685-4

Chambre. Belle chambre à louer, meublée ou non. 14877-4
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer de suite ou pour plus tard, le deuxième étage du n° 27 rue D.-JeanRichard, composé de 5 chambres, cuisine, corridor et dépendances. — S'adresser au 1^{er} étage. 14554-3

Appartement. A louer pour le 23 avril 1894, à des personnes d'ordre, un appartement de 6 pièces et dépendances, au 1^{er} étage, exposé au soleil et au centre du village. — S'adresser rue du Rocher 2, au rez-de-chaussée. 14852-3

Logement. A louer de suite un logement de 4 pièces, situé vis-à-vis de la Fleur-de-Lys. 14549-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer de suite le 3^e étage rue Fritz-Courvoisier 10, de 4 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14671-1

Rez-de-chaussée. A louer pour tout de suite ou plus tard, près de la Gare et de la place de l'Ouest, un rez-de-chaussée, de 3 pièces, grande cave et dépendances. — S'adresser sous initiales B. R. 14812, au bureau de l'IMPARTIAL. 14812-2

Appartement. A louer pour St-Georges 1894, à un ménage d'ordre un premier étage de trois pièces et dépendances bien exposé au soleil. — S'adresser rue de la Place d'Armes 14, à l'épicerie. 14789-2

Pignon. A louer un petit pignon composé d'un petit cabinet et cuisine. — S'adresser rue du Progrès 75, au rez-de-chaussée. 14790-2

Chambre. On offre à louer de suite une chambre bien meublée au soleil levant, à un ou deux messieurs tranquilles. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au 1^{er} étage, à droite. 14780-2

Chambre. On offre à louer une chambre ou un cabinet non meublés pour tout de suite. — S'adresser rue de la Demoiselle 12 A. 14778-2

Chambre. On offre à louer de suite une chambre meublée et indépendante à un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue des Granges 6, au 1^{er} étage, à droite. 14788-2

Chambre. On offre à louer pour la quinzaine une chambre meublée ou non. — S'adresser rue de la Demoiselle 133, au rez-de-chaussée. 14791-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, bien exposée au soleil, avec part à la cuisine si on le désire. — S'adresser entre midi et 1 heure ou le soir après 7 1/2 h., rue du Progrès 103, au 1^{er} étage, à droite. 14792-2

Chambre. A louer de suite ou plus tard une belle chambre bien meublée, indépendante et au soleil, à des personnes de moralité. — S'adresser rue du Temple allemand 101, au 2^e étage, à droite. 14793-2

Chambre. A louer une chambre non meublée et indépendante. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14800-2

Chambre. A louer, près de la gare, à des messieurs de moralité une chambre meublée. — S'adresser rue du Parc 77, au 1^{er} étage, à droite. 14806-2

Cabinets. A louer une chambre meublée pour un ou deux messieurs. — S'adresser chez M. Fritz Huber, rue Fritz Courvoisier 31. 14808-2

Chambre. A louer de suite à un Monsieur de toute moralité une belle petite chambre meublée. — S'adresser rue des Fleurs 13, au 3^e étage, à gauche. 14809-2

Chambre. A louer pour de suite une belle grande chambre meublée, indépendante, à un ou deux Messieurs tranquilles. — S'adresser rue du Progrès 61, au rez-de-chaussée. 14813-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée. — S'adresser rue du Nord 61, au 3^e étage. 14814-2

Chambre. A louer pour le 1^{er} novembre ou plus tard à proximité des Collèges une grande chambre non meublée, pouvant être partagée en deux. S'adresser au bureau de M. Schönholzer, rue du Parc 1, de 11 heures à midi, ou à son domicile, rue du Nord 61. 14811-2

Appartement. A louer pour St-Georges 1894 un appartement de trois belles pièces et dépendances, situé près de la place du Marché. 14408-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. On offre à louer pour Saint-Georges 1894, rue du Pont 17, un beau logement de 2 pièces et corridor. — S'adresser au 1^{er} étage. 14116-2

Chambre. A louer une chambre bien meublée, pouvant être chauffée et indépendante. — S'adresser Place d'Armes 15 A, au 1^{er} étage, à droite. 14545-4

Chambre. A louer une chambre meublée, à 3 fenêtres, indépendante et bien exposée au soleil, à des personnes travaillant dehors. 14150-7
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logements. A louer pour St-Martin un beau logement de trois pièces et un pour St-Georges 1894, bien exposé au soleil. — S'adresser rue du Stand 17, au 2^e étage, à gauche. 13887-9

Appartement. On offre à louer pour St-Georges 1894 un bel appartement de 4 pièces, situé au centre des affaires, à des conditions très favorables. — S'adresser rue Jaquet-Droz 8, au 2^e étage, à droite. 13284-11

Situation centrale. APPARTEMENT à louer pour St-Martin 1893, place de l'Hôtel-de-Ville 5, au 1^{er} étage, composé de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser au Grand Bazar du Panier Fleuri. 11927-23

Magasin. A louer de suite un beau magasin, situé à proximité de la rue Léopold Robert et de la gare, avec appartement et grandes dépendances. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 19, au 1^{er} étage. 5787-83

Appartements. A louer de suite, Boulevard de la Gare, un appartement composé de 2 chambres, cuisine et dépendances, au 1^{er} étage, plus un pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Ernest Villars, négociant en vins. 14670-1

Logement. A louer pour St-Georges prochaine un beau et grand logement de 4 pièces, corridor et alcôves, situé au soleil. — S'adresser rue du Parc 46, au rez-de-chaussée. 14671-1

A louer pour Saint-Georges 1894, un premier étage de cinq chambres et petit bureau, alcôve, corridor, buanderie, séchoir, cour et jardin. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14672-1

Chambre. A louer pour de suite ou plus tard, à un monsieur travaillant dehors, une belle chambre bien meublée. — S'adresser rue du Parc n° 82, au 2^e étage, à droite. 14673-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre indépendante, bien meublée et chauffée. — S'adresser rue de la Demoiselle 102, au 3^e étage, à gauche. 14674-1

Chambre. A louer de suite une belle petite chambre meublée et indépendante, à un monsieur tranquille et solvable. 14675-4
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A remettre une chambre meublée, exposée au soleil levant; on peut y travailler si on le désire. — S'adresser rue du Parc 89, au 1^{er} étage, à gauche. 14676-1

Chambre. A louer de suite une grande chambre à 2 fenêtres, non meublée, avec part à la cuisine, si on le désire. — S'adresser chez Mme Mack, rue du Collège 27. 14678-1

Chambre. A louer de suite, à un monsieur travaillant dehors, une chambre meublée et exposée au soleil. — S'adresser rue de la Paix 47, au 1^{er} étage, à droite. 14679-1

Chambres. A louer de suite 2 chambres meublées, situées au centre du village, à deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser à l'épicerie Bloch, rue du Marché 1. 14680-4

Chambre. A louer à deux messieurs ou demoiselles, une jolie petite chambre. — S'adresser rue de la Demoiselle 133, au 2^e étage, à gauche. 14668-4

Deux messieurs demandent à partager des chambres avec des messieurs de toute moralité. — S'adr. Place d'Armes 14 A, au rez-de-chaussée, à gauche. 14797-2

On demande à louer à la rue Léopold-Robert, un rez-de-chaussée de 4 chambres ou un petit magasin bien exposé au centre des affaires. Adresser les offres avec prix par écrit, sous initiales A. M. 14141 au bureau de l'Impartial. 14141-7

Chambre haute. On demande à louer de suite une chambre haute pour entreposer des marchandises. — S'adresser à M. Louis Krankenhagen, rue du Progrès 9. 14687-1

On demande à acheter une partie de cadrans 17 lignes, rebut. 14798-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre faute d'emploi une bonne LIGNE DROITE en parfait état, un lapidaire et deux établis de graveurs à 3 places. 14897-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un fourneau en très bon état, pour magasin ou café, etc. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville n° 33, au 2^e étage. 14922-3

Accordéon. Faute d'emploi, à vendre un excellent accordéon de Vienne, système chromatique, très bien conservé, avec son étui. Conditions avantageuses. — S'adresser Poste restante A. A. Bienne. 14924-3

A vendre une guitare en bon état, une machine à coudre, une grande caisse à fromage. — S'adresser rue du Four 4. 14928-3

Oiseaux. A vendre une grande quantité de chardonnerets, ainsi que d'autres oiseaux. — S'adresser à M. Léon Dapin, rue de la Serre 95, au 1^{er} étage. 14684-4

A vendre une bascule, une vitrine et une lampe pour magasin. — S'adresser à l'épicerie rue du Grenier 22. 14820-2

A vendre un beau lit neuf, bon crin, et six chaises en bois dur. — S'adresser rue du Progrès 9, au rez-de-chaussée, à droite. 14794-2

A vendre potager avec accessoires, lit complet, comme neuf, tables de nuit, chaises, casiers à lettres, un matelas crin animal, duvet, un fourneau en fer avec tuyaux, des tableaux encadrés, nombreux volumes reliés, Revue des Deux Mondes, Musée Neuchâtois, Magasin pittoresque, Bible, un bahut sculpté, chaises, tableau à l'huile, lampes à suspension, roue en fer avec pied; le tout en bon état et à très bas prix. — S'adresser maison Brunner, rue du Stand 15, au 1^{er} étage. 14682-1

A vendre un bon burin-fixe de premier ordre, à prix réduit, deux tours bien conservés de polisseuses de boîtes, avec les accessoires, une grande roue en fonte toute neuve, un grand potager n° 12 (30 fr.) avec tous les accessoires, un bel établi portatif en noyer, avec tous ses tiroirs. — S'adresser rue du Progrès 87, au premier étage. 14686-1

A vendre pour le prix de 30 fr. un potager avec tous ses accessoires. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 31, au 1^{er} étage. 14645-1

Volé. Il a été volé lundi 13 novembre entre 6 et 7 heures du soir devant le restaurant de M. Vital Matthey aux Eplatures, une bicyclette pneumatique portant l'inscription « Papillon ». Les personnes, à qui cette machine serait offerte, ou qui pourraient en donner des renseignements, sont priées d'en aviser M. Matthey ou le bureau de police, contre récompense. 14865-2

Perdu le 13 novembre sur la route des Eplatures un grand chapeau noir. Prière de le remettre, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 14855-2

Perdu samedi soir dans le quartier de l'Ouest un billet de 50 fr. — Prière de le rapporter contre bonne récompense rue du Progrès 39, au rez-de-chaussée. 14877-2

Perdu dimanche entre 5 et 6 heures du soir une broche en or. — La rapporter, contre récompense, rue de la Paix 57, à la Consommation. 14871-1

Perdu dimanche 12 novembre, dans les rues du village une chaînette de médaillon en plaqué or. La rapporter contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 14799-1

Enlevé ou égaré. La personne qui a connu saucé d'un petit chien noir répondant au nom de LOULOU est priée de le rapporter contre récompense au Restaurant de Bel-Air. 14795-1

Egaré un PARAPLUIE soie, canne en jonc, avec deux filets argent, empoigne corne de cerf. — La personne qui pourrait en avoir pris soin ou chez qui il aurait pu rester par mégarde, est priée de la rapporter, contre récompense, rue de la Charrière 3, au premier étage, à droite. 14354-1

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

Madame veuve ANNA TISSOT, Mademoiselle MATHILDE TISSOT et leurs familles remercient profondément toutes les personnes, qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser. 14925-4

LE COMTE DE MONTE-CRISTO

par **Alexandre Dumas**

MONTE-CRISTO, ce roman incomparable, est le chef-d'œuvre immortel d'**ALEXANDRE DUMAS**

Première livraison
GRATIS PARTOUT

10 centimes la livraison illustrée 14881
JULES ROUFF & Cie, éditeurs, 14, Cloître Saint-Honoré, PARIS
Dans tous ses dépôts en Suisse et à l'AGENCE DES JOURNAUX, 7, boulevard du Théâtre 7, GENÈVE

Première livraison
GRATIS PARTOUT

THÉÂTRE de la Chaux-de-Fonds

Direction M. PAUL MARTIN
Bureaux 8 h. Rideau 8 1/2 h.
Jeudi 16 Novembre 1893

BOCCACE

Opéra-comique en 3 actes.
Paroles de A. Chivot et A. Duru.
Musique de Frauz de Suppé.
Piano de la Maison L. Döthel.
PRIX DES PLACES:
Balcon, 3 fr. — Premières, 2 fr. 50. —
Fautouils, 2 fr. — Parterre numéroté
1 fr. 50. — Secondes numérotées, 1 fr. 25
— Troisièmes, 75 ct.

Dépôts des billets, M. Léopold Beck et
Mme Evard Sagne.
Pour les places prises à l'avance
l'entrée se fera par la ruelle du Casino de
7 1/2 h. à 8 heures. 14832-2

Pour plus de détails, voir
les affiches et programmes.

Avis aux fabricants d'horlogerie!

Un fabricant d'horlogerie sérieux de-
mande à entrer en relation avec une
bonne maison qui lui fournirait les
boîtes et mouvements pour la terminaison
de montres dans les genres soignés.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14901-3

SALON DE COIFFURE

Mme veuve Langel a l'honneur d'in-
former l'honorable public de la Chaux-
de-Fonds, qu'elle vient d'ouvrir un salon
de coiffure
Rue du Puits 7.
Elle espère mériter la confiance, dont
on viendra bien l'honorer. 14903-3

AVIS

aux propriétaires et entrepreneurs!

Un fabricant d'horlogerie demande à
louer, au centre des affaires, pour Saint-
Georges 1895, un APPARTEMENT de 5
à 6 grandes pièces, pour bureaux et fa-
brique d'horlogerie.
Adresser les offres aux notaires H.
Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold
Robert 24. 14882-6

Enchères publiques

de bétail, de foin et de matériel de rural
aux **Foulets** (Eplatures).

Daniel Bauer, agriculteur, aux
Foulets (Eplatures) fera vendre aux
enchères publiques devant son domicile,
le **lundi 20 novembre 1893**, à
1 heure après-midi:

1 cheval hors d'âge, 4 vaches dont une
franche et 3 portantes pour différentes
époques, 3 vaches grasses, 6 chars, dont
2 à pont, 2 à échelle, 1 char à brecette
sur ressort, 1 char à lisière, 3 glisses, dont
une à brecette, harnais, clochettes de
vaches, et une quantité d'autres objets,
dont on supprime le détail.

Il sera en outre vendu une certaine
quantité de foin, de première qualité, à
consommer sur place.

Conditions: 3 mois de terme pour le
paiement des échutes supérieures à 20 fr.
moyennant fournir bonnes cautions.

La Chaux-de-Fonds, le 14 nov. 1893.
Le Greffier de Paix:
G. Henrioud.

Brasserie Krummenacher
rue de la Serre 45.

TOUS LES MERCREDIS
dès 7 1/2 h. du soir, 288 8

TRIPES

à la Neuchâteloise
et
à la mode de Florence
Se recommande,
F. KRUMMENACHER.

Café de la Place
TOUS LES JOURS 14653-1

CHOU-CROUTE de STRASBOURG
avec viande de porc assortie.

Vin blanc nouveau
à 80 c. le litre pour emporter.
Se recommande, **R. BRUGGER.**

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Ecole complémentaire

Les examens institués par la loi pour établir le rôle de l'école
complémentaire auront lieu le **mercredi 22 novembre**, dès
8 heures précises du matin, dans les salles du 1^{er} étage du
Collège primaire.

Tous les jeunes Suisses nés en 1875 et 1876 sont tenus de se
présenter à ces examens, quand même ils n'auraient pas reçu de
convocation personnelle.

La non comparution aux examens sans motifs reconnus légitimes
est punie de 24 heures d'arrêt (loi, art. 108). 14570 4

La Chaux-de-Fonds, le 8 novembre 1893.
Le Président de la Commission scolaire:
W. Bech.

VENTE D'HORLOGERIE

Le **mardi 28 novembre 1893**, dès 10 heures du matin à 4 heures de
l'après-midi, à l'hôtel « Bielerhof » à **Bienne**, il sera exposé volontairement
aux enchères publiques: 14700 4

Environ 2000 mouvements anti-magnetic finis

en 4 qualités différentes, de fr. 20.50 à fr. 34 la pièce.
Pour renseignements et échantillons s'adresser à **MM. Numa Gonin**, à la
Chaux-de-Fonds, **Henri Thalmann**, fabricant d'horlogerie et **G. Kunz**,
notaires, les deux à **Bienne**.
(H-6378 r) Par commission: **G. Kunz**, notaire.

Sous-vêtements
Articles pour Enfants

J. GAEHLER

Excellente qualité de:

GANTS de peau
en tous genres: chevreau, cuir de Russie,
Soie, castor, etc., etc

Gants de peau pour bals et soirées.
Gants de peau fourrés pour da-
mes et messieurs. 13853-12

Gants laine - Gants sole.

BRODERIES
Dentelles, Gants, etc.

6, PLACE NEUVE, 6

ALFONSO COOPMANS & C^o DE COME
SUCCURSALE A LA CHAUX-DE-FONDS, rue du Premier Mars 5.
Gérant: **J. HUMBERT-BALMER.**

VINS D'ITALIE

Vente à l'empporté aux prix suivants:

Vin rouge de Montagna	45 c.	Vin blanc de Caserta	45 c.
» » d'Apennino	50 c.	» » de Toscano	50 c.
» » de Toscano	60 c.	» » du Piémont	55 c.
» » de Bergamasco (type		» » de Siole	70 c.
Arbois)	60 c.	Grand choix de vins fins en bouteilles.	
» » du Piémont, la vieux	70 c.	Marsala Vermouth de Turin, Malaga,	
» » de Nardo	80 c.	Cognac, Rhum, Kirsch.	
» » de Chianti	80 c.		

On livre à Domicile par 6 litres au moins. — Analyses à disposition.
Représentant pour la vente par feuilles et plus grandes quantités:
M. Henri GRANDJEAN, à Chaux-de-Fonds. 4876 30

Succursale: Rue Madeleine 6, Lausanne.

GRAND BAZAR PARISIEN

46, Rue Léopold-Robert 46, la Chaux-de-Fonds.

Grand arrivage de Lampes

1000 LAMPES à main, dep. 50 c. et p^r horlogers d. 1 fr. 50
1000 LAMPES appliquées, depuis 60 c.
1000 LAMPES de table complètes, depuis 2 fr. 45.
400 LAMPES à suspension à contrepoids, dep. 7 fr. 50.
Un grand choix de **LAMPES MIRACULEUSES** à des prix
exceptionnellement bon marché.
ABAT-JOUR et SUPPORTS, genres variés, depuis 10 c.
ABAT-JOUR opals, depuis 50 centimes.
TUBES de lampes 2 pièces pour 15 c.
TUBES à gaz, dep. 1 fr. 50 la douz.; en cristal à 35 c. pièce.
500 REVEILS BABY, à 4 fr. 50. 3569-19
Entrée libre.



Avis important!

En passage dans la localité pour un temps relativement restreint,
je prie les personnes qui désirent faire l'acquisition de mes **lunettes**
et **pince-nez** à me le faire savoir de suite.

Je recommande particulièrement mes verres correcteurs teintés
pour les vieillés. Tout achat cessant de plaire durant la première
année est échangé **gratuitement**. 14622 1

Pour adresse: **J.-S. CAËN**, Case 1131, en Ville.

A l'Epicerie Parisienne

Rue de la Demoiselle 96
ou débite journellement
de l'excellent **beurre de table**, à
80 ct. la 1/2 livre; du **beurre pour**
fondre à fr. 1.50 la livre 14904-3

POUPÉES articulées

cassées sont réparées

AU 7564 176

Grand Bazar du Panier Fleuri

PRIX MODÉRÉS

TÊTES biscuit fines et ordi-
naires. PERRUQUES noires et
blondes en
CHEVEUX NATURELS

N.-B. — Prière de ne pas
attendre au dernier moment.

Fonds du Landeron. Réunion
vendredi 17
courant, à 8 heures du soir, chez Mme
Marc Bysel, boulevard du Petit Château
n° 12. Amendable. 14885 3

GARDE-MALADES

Mme veuve DE GRUFFY, garde-ma-
lade-masseuse, a transféré son domicile
1, RUE DE LA DEMOISELLE 1,
au premier étage. — Prend en pension
des malades en couches ou autre maladie.
14884 3

A LOUER
de suite ou pour Saint-Georges
1894 un bel appartement de 3
pièces et cabinet, corridor,
lessiverie et dégagement autour
de la maison, situation agréable
et au soleil, A la même adresse,
un grand **TERRAIN** à louer.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
14883-3

VINS FINS

Marsala (maison Florio), extra-vieux,
à fr. 1.75 la bouteille.
Malaga (maison Misa), à fr. 1.50, 2-
et 2.50 la bouteille.
Madère (maison Krohne), extra, à
fr. 2.50 la bouteille.
Porto. — Xérès. — Muscat.
Les bouteilles vides sont reprises.
Asti mousseux Cinzano.
Champagnes suisses et françaises.

AU MAGASIN DE
COMESTIBLES
CHARLES SEINET
8862 19^e Place Neuve 10.

Un petit logement
à remettre pour de suite à la rue du Pro-
grès 75. — Prix 22 fr. par mois. 14840-5
rue
Bureau Rügger, Léopold-Robert 6.

Pourquoi payer à la douane
tandis qu'on fabrique bien et bon marché
dans le pays? Notre

GOLDSAP-SAVON D'OR

est jusqu'ici sans pareil et quand on
utilise la lessive selon notre instruction,
on obtient un **succès unique**. 14910-6
H-2699-S) Fabricants uniques: 14910-6
CHARLES SCHULER & C^{ie}, KREUZLINGEN
Dépôts:
M^{lle} Calame Soirs, épicerie, Chaux-de-Fds.
M^{lle} Marie Blatt, épicerie, Chaux-de-Fonds.
M^{lle} veuve Schlageter, épicerie, Locle.

Leçons de piano

Mademoiselle **Jeanne Guinand**,
élève du conservatoire Morstadt, de Stutt-
gart, rue du Grenier 23, 1^{er} étage.
A la même adresse **leçons d'ou-**
vrage le samedi après-midi 14911-3

Cigares

Vevey Brésiliens	Pièces	Prix fr.
Rio grande, excellents	200	2.-
Flora Bahia, extrafins	200	2.35
Flora Brésiliens, extrafins	200	3.-
Forme de coin, p ^r cassettes de	100	2.65
Brissos	» 125	3.40
Java Tip Top	» 100	2.30
Sumatra Edelweiss I	100	5.-
» Bouquets I	100	4.70
Véritables Victorias, superfin	100	3.20
20 fines Cartes de Gratulation		-.60
10 kilos très bon tabac à fumer		8.60
	4.30, 6.20, 7.20 et 8.	

Jusqu'au nouvel an il est ajouté à cha-
que envoi de 7 fr. de valeur un **porte-**
cigares d'ambre ou une **pipe de**
santé, système Kneipp, à titre gratuit.
End-Huber, Muri (Argovie)
(OF 8894) 14909-3

Local pour café

bien situé, est demandé pour le 23 avril
1894. 14509-1

Bureau rue
Léopold Robert
n° 6.

LAITERIE

7, - RUE DU VERSOIN - 7.

DÈS CE JOUR, pourvu abondamment
de **LAIT**. 14871-1
On demande à acheter des LITRES vide.

Pour catéchumènes!

Cahiers pour cours, Psautiers, grand
choix de cartes bibliques. 14852 3
Se recommandent **Sœurs Montan-**
don, rue de la Demoiselle 37.

MODES CHAPEAUX

de feutre garnis, depuis l'article
ordinaire au plus riche. 429-52
Dernières Nouveautés

Fourrures
Immense choix de **BOAS** noirs,
gris et blancs, dep. 1 fr. 70. **BOAS**
Thibet long, 2 m 50, à 5 fr. 50.
MANCHONS noirs, à 2 fr. 75.

Lainages

Châles russes. Capots. Echarpes.
Bacheliques. Gilets de classe.
Manteaux d'enfants, Robettes. Bé-
rets. Capots anglais. Jupons laine
et drap. Maillots à 75 c, Caleçons
et Camisoles à 95 c.

BAZAR NEUCHATELOIS

Raccommodages de Poupées articulées.
Sertissages. On entreprendrait des
sertissages moyennes
et échappements Roskopf, ainsi que des
grandissages et échappements. — S'adr.
rue de l'Industrie 25, au 2^{me} étage, à
gauche. 14830 3

Le magasin de Charcuterie et Comestibles

de la **rue du Grenier 5** est transféré
Rue du Marché 4.
Toujours bien assorti en charcuterie
fine, Conserves de légumes, fruits, Sar-
dines, Thon, Poulets, Civet de lièvre.
Se recommande **Vve Kunze.**
14858-6